

Stufe a Pellet - Pellet stoves - Poêles à pellets  
Estufa de pellets - Pelletöfen - Pelletkachels

**KRONO 80/80s**  
**KROS 80/80s**  
**KLIN 80/80s**

---

ISTRUZIONI PER L'INSTALLAZIONE, L'USO E LA MANUTENZIONE	<b>IT</b>
INSTALLATION, USE AND MAINTENANCE INSTRUCTIONS	<b>EN</b>
INSTRUCTIONS D'INSTALLATION, UTILISATION ET ENTRETIEN	<b>FR</b>
INSTRUCCIONES PARA LA INSTALACIÓN, EL USO Y EL MANTENIMIENTO	<b>ES</b>
INSTALLATIONS, BEDIENUNGS UND WARTUNGSANLEITUNG	<b>DE</b>
INSTRUCTIES VOOR INSTALLATIE, GEBRUIK EN ONDERHOUD	<b>NL</b>

Istruzioni originali - Translation of the original instructions  
Traduction des instructions originales - Traducción de las instrucciones originales  
Übersetzung der originalanleitung - Vertaling van de oorspronkelijke handleiding

## INDEX

<b>INTRODUCTION ET SÉCURITÉ</b>	<b>3</b>	<b>MISE EN SERVICE ET UTILISATION</b>	<b>19</b>
<b>1 PRÉAMBULE GÉNÉRAL</b>	<b>3</b>	<b>7 RÉGLAGES INITIAUX</b>	<b>19</b>
1.1 Symboles	3	7.1 Enregistrement du produit	19
1.2 À propos du manuel d'instruction	3	7.2 Connexion de la radiocommande	19
1.2.1 Objectif et contenu du manuel	3	7.3 Connexion au réseau WiFi	19
1.2.2 Mise à jour du manuel	3		
<b>2 SÉCURITÉ</b>	<b>3</b>	<b>8 PREMIÈRE MISE EN SERVICE</b>	<b>19</b>
2.1 Consignes générales de sécurité	3	8.1 Contrôles préalables	19
2.2 Interdictions	4	8.2 Première mise en marche	19
		8.3 Revêtement et finitions	20
<b>GÉNÉRALITÉS</b>	<b>5</b>	<b>9 UTILISATION</b>	<b>20</b>
<b>3 PRÉSENTATION DE L'APPAREIL</b>	<b>5</b>	9.1 Chargement des pellets	20
3.1 Identification	5	9.2 Panneau de commande embarqué	20
3.2 Utilisation prévue	5	9.3 Radiocommande	21
3.3 Description générale	5	9.3.1 Écran	22
3.4 Composants principaux	6	9.3.2 Menu	23
3.5 Caractéristiques techniques	7	9.4 Cycle d'allumage	26
3.6 Dimensions et connexions	7	9.4.1 Vérifications préalables	26
		9.4.2 Allumage	26
<b>4 COMBUSTIBLE</b>	<b>8</b>	9.5 Phase de fonctionnement	27
4.1 Caractéristiques du combustible	8	9.6 Cycle d'extinction	27
4.2 Stockage	8	9.7 Modification de la température ambiante principale de consigne	28
		9.8 Modification de la température ambiante canalisée de consigne	28
		9.9 Modification de la puissance de consigne	28
		9.10 Modification de la vitesse d'air principal de consigne	29
		9.11 Modification de la vitesse d'air canalisé de consigne	29
<b>INSTALLATION</b>	<b>9</b>	<b>ENTRETIEN</b>	<b>30</b>
<b>5 PRÉPARATION DE L'INSTALLATION</b>	<b>9</b>	<b>10 ENTRETIEN</b>	<b>30</b>
5.1 Pièce d'installation	9	10.1 Entretien programmé	30
5.2 Distances minimales de sécurité	10	10.2 Nettoyage du revêtement	31
5.3 Contrôle de la surface d'appui	10	10.3 Nettoyage des pièces métalliques peintes	31
5.4 Aspiration de l'air comburant	10	10.4 Ouverture de la porte	31
5.5 Évacuation des fumées	11	10.5 Nettoyage de la porte en vitrocéramique	31
5.5.1 Conduit de fumée	12	10.6 Nettoyage du tiroir à cendres	31
5.5.2 Conduit de cheminée	12	10.7 Nettoyage du brasier	32
5.5.3 Pot de cheminée	13	10.8 Nettoyage de l'échangeur	32
		10.9 Nettoyage de la chambre de combustion	32
<b>6 INSTALLATION</b>	<b>13</b>	10.10 Nettoyage du réservoir à pellets	33
6.1 Réception du produit	13	10.11 Nettoyage du passage des fumées inférieur	33
6.2 Manutention	14	10.12 Nettoyage du passage des fumées latéral	34
6.3 Déballage	14	10.13 Nettoyage du passage des fumées arrière	35
6.4 Positionnement de l'appareil	14	10.14 Nettoyage du conduit de fumée	36
6.5 Raccordement de l'air comburant	14	10.15 Élimination des cendres	36
6.6 Raccordement à l'évacuation des fumées	15		
6.6.1 Raccordement à l'évacuation des fumées supérieure	15	<b>11 ALARMES - ANOMALIES - CONSEILS UTILES</b>	<b>37</b>
6.6.2 Raccordement à l'évacuation des fumées supérieure coaxiale	16		
6.6.3 Raccordement à l'évacuation des fumées latérale	17	<b>12 SCHÉMAS ÉLECTRIQUES</b>	<b>39</b>
6.7 Connexions électriques	17		
6.7.1 Câble d'alimentation	18	<b>13 TABLEAUX DES PARAMÈTRES</b>	<b>39</b>
		<b>14 CONDITIONS DE GARANTIE CONVENTIONNELLE</b>	<b>39</b>
		<b>15 INACTIVITÉ DU PRODUIT</b>	<b>39</b>
		<b>16 ÉLIMINATION EN FIN DE VIE</b>	<b>39</b>

## 1 PRÉAMBULE GÉNÉRAL

### 1.1 SYMBOLES

Les symboles suivants sont utilisés dans le manuel, chacun d'entre eux ayant une signification particulière.



Pour indiquer des opérations particulièrement importantes et délicates qui, si elles ne sont pas effectuées correctement, peuvent causer des dommages à l'équipement et/ou aux matériaux.



Pour indiquer des opérations qui, si elles ne sont pas effectuées correctement, peuvent provoquer des accidents d'ordre général ou générer des dysfonctionnements ou des dommages à l'appareil et/ou aux matériaux utilisés par celui-ci.



Pour indiquer des opérations qui **NE DOIVENT PAS** être effectuées.

### 1.2 À PROPOS DU MANUEL D'INSTRUCTION

#### 1.2.1 OBJECTIF ET CONTENU DU MANUEL

L'objectif de ce manuel est de fournir les informations de base pour l'installation, l'utilisation et l'entretien de l'appareil.

Le respect de ce qui est décrit ici garantit un haut degré de sécurité et de rendement de l'appareil.

Les indications données dans ce manuel sont valables en règle générale, cependant il convient de respecter avant tout l'ensemble des dispositions de la législation locale, nationale et européenne en vigueur dans le pays où l'appareil est installé.

#### 1.2.2 MISE À JOUR DU MANUEL

Ce manuel contient des informations sur l'appareil au moment où il a été mis sur le marché.

Le fabricant se réserve le droit d'effectuer des mises à jour et des mises en œuvre sans en informer le client.


## 2 SÉCURITÉ


### 2.1 CONSIGNES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ




Ce manuel est la propriété du fabricant de l'appareil et la reproduction ou le transfert de son contenu à des tiers sont interdits. Tous les droits sont réservés. Celui-ci fait partie intégrante du produit ; veiller à ce qu'il accompagne toujours l'appareil, même s'il est vendu/transféré à un autre propriétaire, afin qu'il puisse être consulté par l'utilisateur ou par le personnel autorisé à effectuer l'entretien et les réparations. Les photographies et les dessins sont fournis à titre d'illustration ; le Fabricant, dans le cadre de sa politique de développement et de mise à jour constante des produits, est susceptible d'apporter des modifications sans préavis.


- Lire attentivement ce manuel avant d'utiliser l'appareil afin de garantir un fonctionnement sûr.
- Le fabricant décline toute responsabilité en cas d'accident résultant du non-respect des spécifications contenues dans ce manuel.
- Le fabricant décline également toute responsabilité découlant d'une utilisation inappropriée du produit par l'utilisateur, de modifications et/ou de réparations non autorisées, de l'utilisation de pièces de rechange non originales ou non spécifiques à ce modèle de produit.
- Pour préserver la validité de la garantie, l'utilisateur doit respecter les consignes indiquées dans ce manuel et en particulier:
  - utiliser l'appareil dans les limites d'utilisation de ce dernier;
  - effectuer toutes les opérations d'entretien avec régularité;
  - autoriser l'utilisation de l'appareil à des personnes expertes et compétentes.
- Le non-respect des consignes contenues dans ce manuel fait déchoir automatiquement la garantie.

 L'installation, la mise en service et l'entretien de l'appareil doivent être effectués par un personnel spécialisé, conformément aux réglementations locales, nationales et européennes, qui assume la responsabilité de l'installation et du fonctionnement corrects de l'appareil. Le fabricant décline toute responsabilité en cas de non-respect de ces instructions.


 Utiliser uniquement des pièces de rechange originales ou approuvées par le fabricant afin d'éviter tout dommage au produit.


 L'appareil peut être utilisé par des enfants à partir de 8 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites, ou manquant d'expérience ou de connaissances, uniquement sous surveillance et après avoir reçu des instructions sur l'utilisation sûre de l'appareil et les dangers s'y rapportant.

- Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien revenant à l'utilisateur ne doivent pas être effectués par des enfants.

 Ne pas laisser les enfants s'approcher de l'appareil en marche car ils pourraient se brûler en touchant les parties chaudes de l'appareil.


## 2.2 INTERDICTIONS


 Éviter toute modification non autorisée de l'appareil.


 Il est interdit de toucher les parties chaudes de l'appareil (porte vitrocéramique, tuyau de fumée, etc.) pendant son fonctionnement.

- Ne pas toucher l'appareil en étant pieds nus et/ou en ayant des parties du corps mouillées ou humides.
- Ne JAMAIS ouvrir la porte de l'appareil pendant son fonctionnement normal.

 Il est interdit d'utiliser un combustible autre que les pellets.

 Ne pas nettoyer avec des produits de nettoyage inappropriés. Ne jamais utiliser de produits de nettoyage corrosifs, inflammables ou contenant des substances nocives pour la santé des personnes. Ne pas utiliser de substances destinées au nettoyage et au polissage du laiton et de l'argent ou d'autres produits non approuvés.


 Ne pas laisser de bidons et de substances inflammables dans la pièce où est installé l'appareil.

 Ne pas jeter le matériel d'emballage dans l'environnement et ne pas le laisser à la portée des enfants ou des personnes en situation de handicap sans surveillance, car il représente une source potentielle de danger. Il doit donc être éliminé conformément à la législation en vigueur.

 Ne pas utiliser d'autres combustibles que celui pour lequel l'appareil est conçu. Ne pas utiliser de combustibles liquides.

- Ne pas utiliser l'appareil comme incinérateur ou pour tout usage autre que celui pour lequel il a été conçu.
- Ne pas utiliser l'appareil en contradiction avec les consignes contenues dans ce manuel d'utilisation.

 Ne pas exposer l'appareil aux agents atmosphériques.

 Ne pas tirer, débrancher ou tordre les câbles électriques, même si l'appareil est débranché du réseau électrique.

- Ne pas utiliser le câble d'alimentation s'il est abîmé ou usé.

## 3 PRÉSENTATION DE L'APPAREIL

### 3.1 IDENTIFICATION

Les produits KLOVER sont identifiés par une:

- **PLAQUE SIGNALÉTIQUE DU PRODUIT (1)** indiquant le modèle (A), le numéro de série/immatriculation (B) et les performances du produit
- **PLAQUE DE CODE-BARRES DU MODÈLE ET NUMÉRO DE SÉRIE (2)** indiquant le modèle (C) et le numéro de série/immatriculation (D)
- **AUTOCOLLANT AVEC LES DONNÉES DU MODULE WIFI (3)** indiquant l'adresse MAC (E), le code d'enregistrement REG.CODE (F) et le code AP PASSWORD (G), toutes les données nécessaires pour enregistrer le module WiFi.

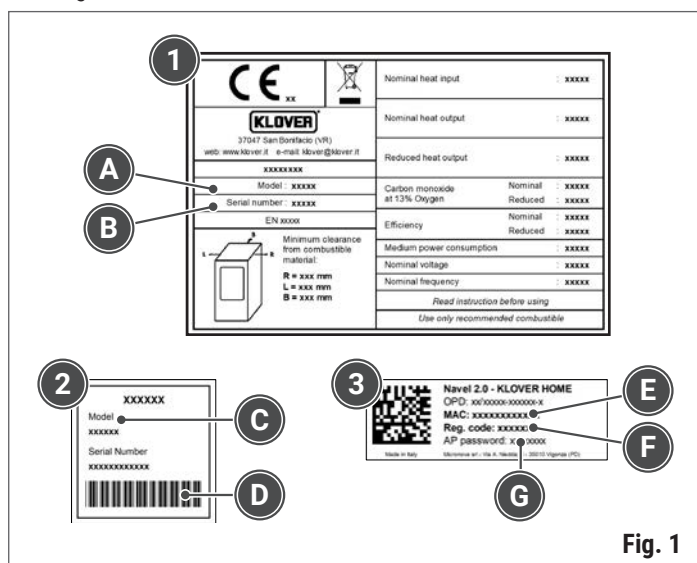


Fig. 1

Les plaques sont positionnées comme suit.

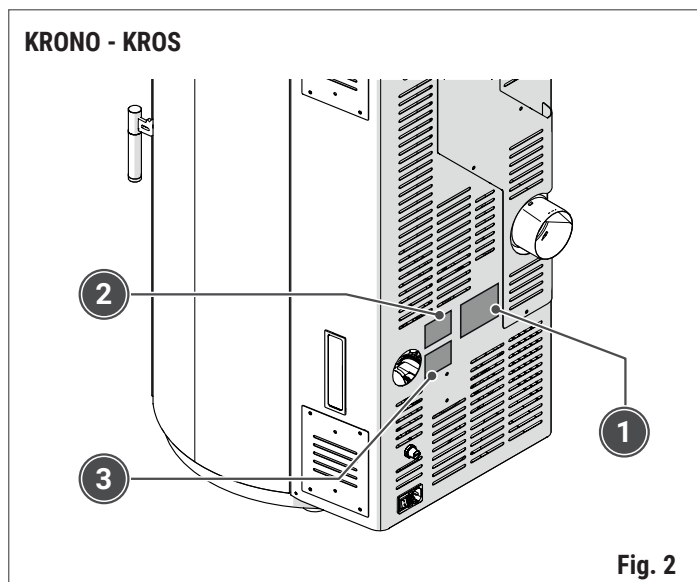


Fig. 2

KLIN

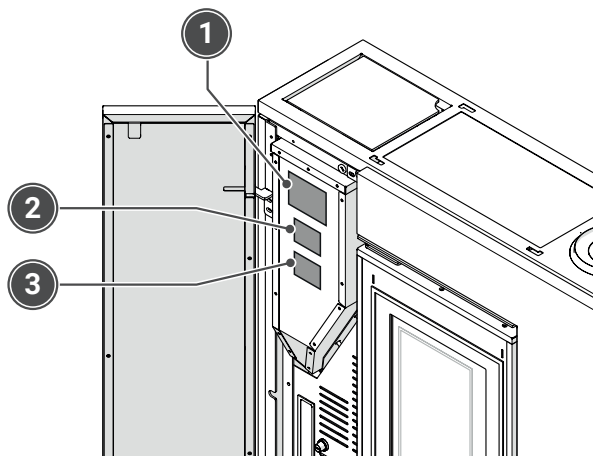


Fig. 3



En cas de demande d'assistance technique et/ou de pièces de rechange, toujours signaler ces détails au revendeur ou au Centre d'Assistance Technique agréé KLOVER.

### 3.2 UTILISATION PRÉVUE

Ce produit:

- ne fonctionne qu'avec des pellets de bois et avec la porte fermée
- doit être installé et utilisé uniquement en intérieur
- est destiné uniquement à l'usage pour lequel il a été expressément prévu, et toute autre utilisation doit être considérée comme inappropriée et donc dangereuse.

### 3.3 DESCRIPTION GÉNÉRALE

Les poêles à pellets sont conçus et fabriqués avec des solutions performantes et un design soigné pour allier de façon innovante les concepts de facilité d'utilisation, de sécurité et de protection de l'environnement. L'utilisation de pellets, un combustible facile à trouver, à utiliser et à stocker, renforce encore son côté pratique.

Les matériaux utilisés, les épaisseurs élevées, l'étanchéité des parties ouvrantes du poêle et l'oxygénation centralisée permettent d'obtenir des performances très élevées en matière de rendement et d'émissions, outre le fait d'éviter tout gaspillage d'énergie. Les systèmes révolutionnaires de nettoyage automatique du brasier et de contrôle automatique de la flamme assurent une combustion totale et écologique, permettant de réduire la consommation sans pour autant renoncer à la puissance.

Le produit dispose d'une interface extrêmement intuitive qui permet de gérer toutes les opérations d'un simple geste. Le thermostat d'ambiance intégré assure un ajustement constant et automatique des paramètres de combustion afin de fournir le confort requis à tout moment.

Une attention particulière a été accordée à la sécurité des personnes qui utilisent nos produits, c'est pourquoi chaque produit est soumis à un test approfondi d'adéquation et d'étanchéité.

## 3.4 COMPOSANTS PRINCIPAUX

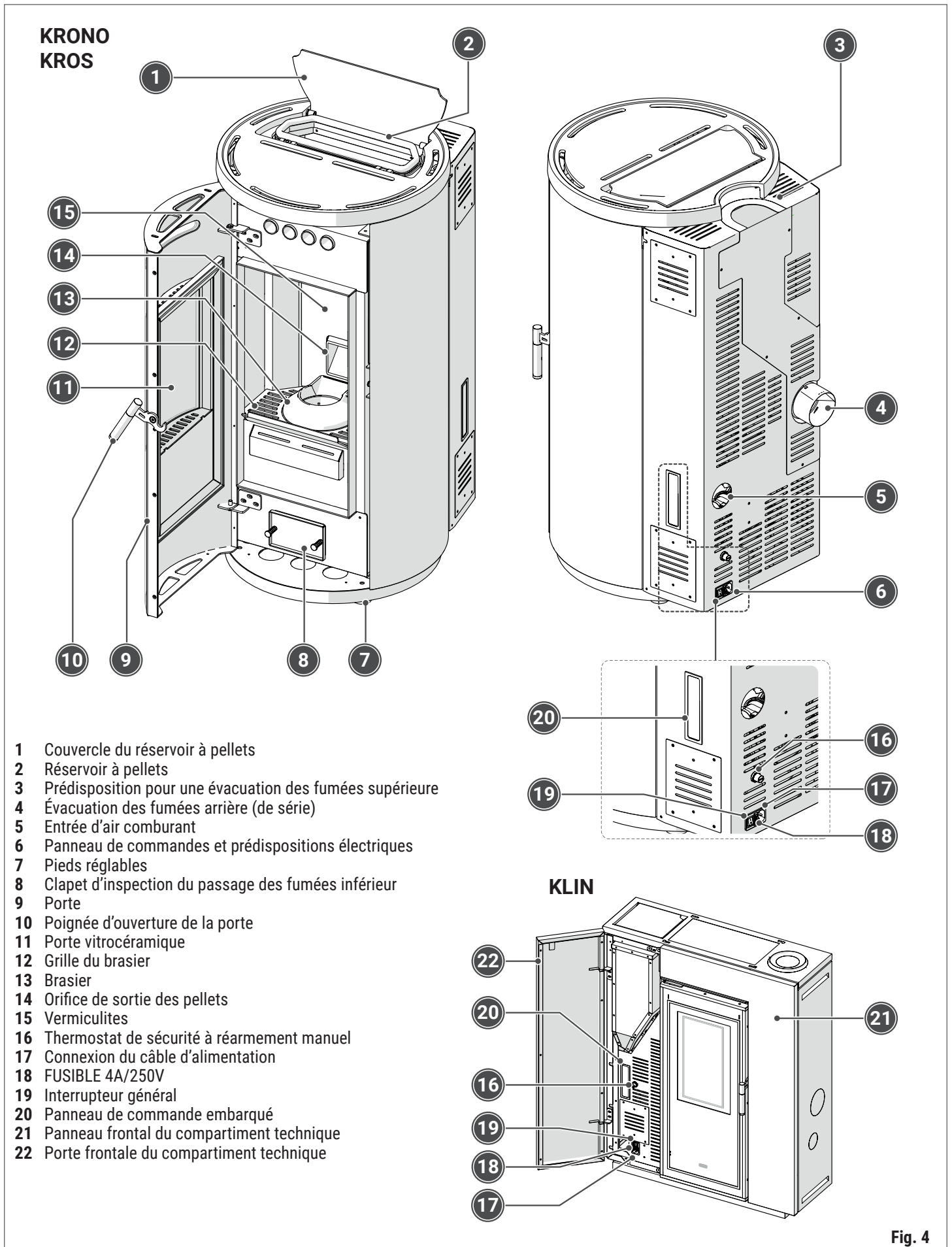


Fig. 4

### 3.5 CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Description	Unité de mesure	KRONO 80 KROS 80 KLIN 80	KRONO 80s KROS 80s KLIN 80s
Débit thermique nominal	kW	8,51	8,2
	kcal/h	7.350	7.052
Débit thermique réduit	kW	2,64	3,8
	kcal/h	2.300	3.268
Puissance thermique nominale	kW	7,81	7,8
	kcal/h	6.750	3.096
Puissance thermique réduite	kW	2,48	3,6
	kcal/h	2.150	3.096
Rendement à puissance thermique nominale	%	91,8	95,4
Rendement à puissance thermique réduite	%	93,8	95,1
CO mesuré à 13 % d'oxygène à puissance thermique nominale	%	0,006	0,002
CO mesuré à 13 % d'oxygène à puissance thermique réduite	%	0,058	0,012
Absorption électrique maximale	Watt	400 (*)	400 (*)
Absorption électrique en service	Watt	60	84
Tension nominale	V	230	230
Fréquence nominale	Hz	50	50
Diamètre tuyau d'évacuation des fumées	mm	80	80
Diamètre du tuyau d'aspiration de l'air	mm	50	50
Tirage minimal cheminée à la puissance thermique nominale	Pa	10	8,2
Tirage minimal cheminée à la puissance thermique réduite	Pa	10	7,9
Masse des gaz de combustion à puissance thermique nominale	g/s	5,8	4,0
Masse des gaz de combustion à puissance thermique réduite	g/s	2,7	2,7
Capacité du réservoir à pellets ventilé	kg	20	20
Température moyenne des fumées en sortie à puissance thermique nominale	°C	124	113
Température moyenne des fumées en sortie à puissance thermique réduite	°C	72	88
Température moyenne des fumées à la buse	°C	164	155
Distance minimale de sécurité par rapport aux matériaux inflammables (côté / arrière / dessus / avant)	mm	200 / 200 / 800 / 800	200 / 200 / 800 / 800

(\*) Puissance absorbée uniquement pendant le cycle d'allumage.

Données de laboratoire conformément aux normes techniques du produit.

La puissance thermique émise par l'appareil peut varier en fonction du type de pellets utilisés.

### 3.6 DIMENSIONS ET CONNEXIONS

Toutes les fiches techniques dimensionnelles et les connexions peuvent être consultées en scannant le Code QR suivant depuis votre smart-phone.

**KRONO 80 - KROS 80 - KLIN 80**



<https://docs.klover.it/it/guide/help/cs-krn80-tds-1>


**KRONO 80s - KROS 80s - KLIN 80s**




<https://docs.klover.it/it/guide/help/cs-krn80s-tds-1>

## 4 COMBUSTIBLE

### 4.1 CARACTÉRISTIQUES DU COMBUSTIBLE

 Il est interdit d'utiliser un combustible autre que les pellets.


 **NE PAS UTILISER** de pellets de dimensions différentes de celles prescrites par le fabricant.


Il existe plusieurs types de pellets sur le marché, dont les caractéristiques et la qualité varient en fonction du type de bois utilisé et du processus de production employé.

Étant donné que les caractéristiques et la qualité des pellets influencent grandement l'autonomie, l'efficacité et le bon fonctionnement du produit, le fabricant recommande d'utiliser des pellets certifiés répondant aux exigences de la classe A1 (EN 17225-2).


Les pellets utilisés doivent posséder les caractéristiques dimensionnelles et de performance suivantes:

Matière première d'origine	Pellets de bois naturel pur
Longueur maximale	35 mm
Diamètre	6 mm
Teneur maximale en humidité	8÷9 %
Résidu maximal de cendres	1,1 %

 L'utilisation de pellets de mauvaise qualité ou d'un matériau différent endommage les fonctions de l'appareil et peut entraîner la cessation de la garantie et de la responsabilité du fabricant.

 En cas d'utilisation de pellets ayant des caractéristiques dimensionnelles et calorifiques différentes de celles suggérées, il pourrait s'avérer nécessaire de modifier les paramètres de fonctionnement du produit.

- Toute modification des paramètres de fonctionnement DOIT être confiée à un personnel qualifié et autorisé.

 **NE PAS UTILISER** de pellets à forte teneur en humidité.

- **NE PAS UTILISER** de pellets endommagés et mal stockés, présentant des sciures, des résines, des substances chimiques et plastiques, des additifs ou des colles.

### 4.2 STOCKAGE



Pour garantir une combustion optimale, les pellets doivent être stockés dans un endroit sec et abrité, en respectant les distances de sécurité appropriées par rapport à l'appareil et aux sources de chaleur susceptible de provoquer leur combustion.



Lors du transport et du stockage des pellets, veiller à ne pas endommager l'emballage.

- Le local choisi pour le stockage ne doit pas servir à entreposer des substances inflammables ou à des activités présentant un risque d'incendie.
- Les pellets doivent impérativement être transportés et stockés de manière à rester toujours secs.

## 5 PRÉPARATION DE L'INSTALLATION

### 5.1 PIÈCE D'INSTALLATION



Pour le choix de la pièce d'installation et le calcul des besoins des ambiances à chauffer, consulter un personnel qualifié.

- Voici ci-dessous une liste d'indications à respecter pour utiliser correctement le produit acheté. Ces indications restent cependant soumises au respect des lois et réglementations locales.



L'appareil ne doit pas être installé ni utilisé en extérieur, mais uniquement à l'intérieur de pièces ou de locaux techniques appropriés. L'installation en extérieur peut entraîner des situations dangereuses, des problèmes de santé et des dysfonctionnements.

L'appareil doit être installé dans une pièce qui garantit un accès facile et sûr pendant les opérations d'installation, d'utilisation et de toute intervention de nettoyage et d'entretien.

En outre:

- la pièce d'installation doit garantir une alimentation suffisante en air comburant, voir le chapitre « **Aspiration de l'air comburant** »
- la pièce d'installation et l'ambiance à chauffer doivent avoir des dimensions et des caractéristiques adéquates pour la puissance calorifique de l'appareil, voir le chapitre « **Caractéristiques techniques** » pour vérifier si la puissance de l'appareil est adéquate par rapport à la chaleur requise par les ambiances à chauffer
- dans la pièce d'installation, il doit être possible d'installer un conduit de cheminée pour évacuer les fumées de combustion, comme décrit au chapitre « **Évacuation des fumées** ».

Si l'appareil nécessite une prise de courant, la pièce doit également être équipée d'une installation électrique avec mise à la terre, conformément à la réglementation en vigueur.



Il est interdit d'installer des appareils à gaz de type A et B dans les pièces où se trouvent des générateurs de chaleur à bois (ou des combustibles solides en général) et dans les pièces communiquant avec ces dernières (selon les normes UNI).

- La pièce choisie pour l'installation ne doit pas servir à entreposer des matériaux combustibles ou à des activités présentant un risque d'incendie.
- La pièce d'installation ne doit pas avoir un volume inférieur à celui prescrit par la réglementation et à celui calculé par un chauffagiste.

Voici ci-dessous quelques restrictions pour les installations NON étanches et les installations sans prise d'air comburant de l'extérieur.



Se référer aux réglementations locales pour de plus amples informations et obtenir des clarifications sur les éventuelles restrictions et exigences spéciales.



La pièce d'installation:

- ne doit pas être une chambre à coucher ni un studio, sauf en cas d'installation étanche ou d'appareils à foyer fermé avec une prise d'air comburant canalisée depuis l'extérieur
- ne doit pas être une salle de bain, ni une salle de douche ou similaire
- ne doit pas être mise en dépression par rapport à l'environnement extérieur, sous l'effet du tirage contraire provoqué par la présence dans la pièce d'installation d'un foyer supplémentaire ou d'un autre appareil muni d'un dispositif d'aspiration (p. ex. systèmes d'aération forcée ou autres systèmes de chauffage avec utilisation de la ventilation pour l'échange d'air).



Dans la pièce d'installation de l'appareil:

- l'installation d'appareils alimentés par des combustibles liquides à fonctionnement continu ou discontinu avec prélèvement de l'air comburant depuis la pièce d'installation est interdite
- l'utilisation simultanée de plusieurs appareils (deux poêles, ou une cheminée et un poêle, etc.) est interdite, sauf si:
  - les instructions fournies par le fabricant de chaque appareil sont respectées
  - en situation d'utilisation simultanée la plus lourde, la dépression mesurée sur site entre l'environnement extérieur et intérieur est inférieure à la valeur définie par les normes (4 Pa).



La coexistence de plusieurs appareils n'est admise que si elle est autorisée par les normes et par le fabricant de chaque appareil.

- Si la coexistence de plusieurs appareils est autorisée, elle doit être conforme à toutes les règles et prescriptions fournies par le fabricant de chaque appareil.
- Les appareils à gaz de type C sont autorisés dans la pièce d'installation (voir la réglementation en vigueur).

## 5.2 DISTANCES MINIMALES DE SÉCURITÉ

**!** Il est obligatoire d'installer le produit en respectant les distances prescrites par rapport aux murs et objets adjacents. Le non-respect des instructions fournies peut provoquer un incendie.

- Pendant le fonctionnement du produit, maintenir tout matériau combustible ou sensible à la chaleur (tels que les objets en bois, les rideaux, les tapis, les textiles, les vêtements, les bibelots, les liquides inflammables, etc.) à une distance d'au moins un mètre, sauf indication plus précise.

L'emplacement du produit dans la pièce doit tenir compte non seulement de la conformité aux normes, des besoins en chauffage, de l'agencement de la pièce d'installation et des pièces contiguës, mais aussi de l'accessibilité pour l'installation, l'utilisation et l'entretien.

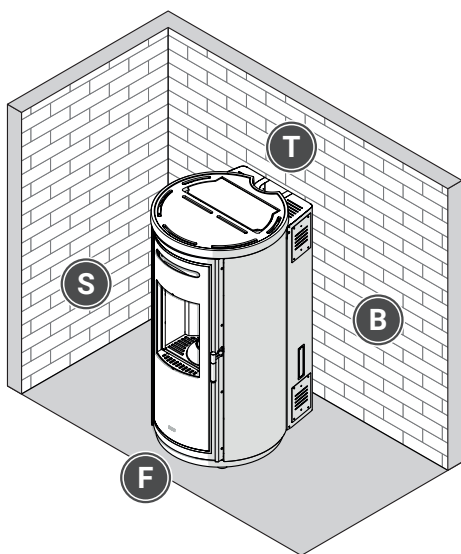


Fig. 5

Les objets difficiles à déplacer situés à proximité du produit, les murs adjacents, la zone située au-dessus et la surface d'appui DOIVENT être réalisés dans un matériau NON inflammable et être placés à une distance minimale de sécurité comme indiqué dans le tableau.

Distances minimales de sécurité (mm)		
S	Côté (SIDE)	150
B	Arrière (BACK)	200
T	Haut (TOP)	800
F	Avant (FRONT)	800

Tout objet en matériau sensible à la chaleur ou inflammable DOIT être placé à une distance minimale de sécurité des parois latérales du poêle, comme indiqué dans la fiche technique du produit, accessible via le Code QR présent dans le chapitre « *Dimensions et connexions* ».

**!** Il est possible d'installer des objets en matériau sensible à la chaleur ou inflammable à des distances inférieures aux distances de sécurité UNIQUEMENT si une protection isolante appropriée est interposée, pour plus d'informations voir également le chapitre « *Contrôle de la surface d'appui* ».

## 5.3 CONTRÔLE DE LA SURFACE D'APPUI

L'appareil doit être installé sur un sol ou un plancher ayant une capacité de charge adéquate, capable de supporter le poids du produit et de tous ses revêtements, accessoires, finitions et de son combustible. Si la construction existante ne remplit pas cette condition, des mesures appropriées devront être prises pour répartir le poids (par exemple, utilisation d'une plaque en acier, d'une base en ciment).



S'adresser à un technicien qualifié pour le choix de la solution la plus appropriée et sa mise en œuvre.



Les sols en matériaux inflammables tels que le bois, le parquet, le linoléum, le stratifié ou recouverts de moquettes doivent être protégés par une base ignifuge sous l'appareil, qui protège également la partie avant de la chute de résidus de combustion lors du nettoyage.

## 5.4 ASPIRATION DE L'AIR COMBURANT

Pour obtenir une combustion régulière et sûre, il est nécessaire que l'appareil puisse prélever une quantité d'air suffisante.

L'alimentation en air nécessaire peut être obtenue de la façon suivante:

- par aspiration directe depuis la pièce d'installation ou les pièces contiguës, convenablement équipées d'une prise d'air extérieur
- par raccordement direct à la chambre de combustion via une canalisation avec prélèvement d'air depuis l'extérieur ou depuis des pièces contiguës équipées d'une prise d'air extérieur. L'éventuelle canalisation pour le prélèvement de l'air comburant doit avoir les caractéristiques spécifiées au chapitre « *Raccordement de l'air comburant* ».

La prise d'air extérieur doit obligatoirement:

- garantir un débit d'air propre suffisant pour la combustion avec une section libre totale égale ou supérieure à celle spécifiée au chapitre « *Caractéristiques techniques* » et en tout cas égale ou supérieure à la section d'entrée d'air de l'appareil
- être réalisée à une hauteur d'environ 20-30 cm du sol
- être protégée à l'extérieur par une grille ou une protection appropriée qui ne réduise pas la section libre minimale et, dans le cas de zones particulièrement venteuses et exposées aux intempéries, être munie d'une protection étanche à la pluie et au vent
- être positionnée de manière à éviter toute obstruction ou fermeture accidentelle et à permettre les opérations d'inspection et de maintenance
- être exempte de dispositifs de fermeture manuelle qui réduisent sa section libre minimale.



S'il n'est pas possible de réaliser la prise d'air dans la pièce où est installé l'appareil, il est possible de percer ce trou dans une autre pièce contiguë, à condition que celle-ci communique avec la pièce d'installation de manière permanente via un trou de passage (diamètre minimum 15 cm).



Il est interdit de prélever l'air comburant dans des zones potentiellement polluées, comme les garages, les entrepôts de matériaux combustibles ou caractérisées par des activités présentant des risques d'incendie, comme indiqué dans la norme UNI 10683.

**!** Si d'autres appareils de chauffage ou d'aspiration sont installés dans la pièce, les prises d'air devront garantir le volume d'air nécessaire au bon fonctionnement de tous les appareils, dans le respect des réglementations et selon les instructions du fabricant.

- Dans la pièce où est installé l'appareil à pellets, seuls peuvent être déjà présents ou installés des appareils fonctionnant de manière étanche par rapport à la pièce (par ex. appareils à gaz de type C, comme les définit la norme UNI 7129) ou dans tous les cas qui ne mettent pas cette dernière en dépression par rapport à l'extérieur.

### 5.5 ÉVACUATION DES FUMÉES

**!** Uniquement pour la France: pour les appareils disposant d'un Document Technique d'Application du CSTB, l'installation du conduit de fumées peut respecter le CPT 3708 en vigueur le jour de l'installation.

**!** L'évacuation des fumées est une fonction importante pour le bon fonctionnement du produit. Elle doit être réalisée par un personnel qualifié et dans le respect des normes en vigueur, tant au niveau des dimensions que des matériaux utilisés pour sa réalisation.

**!** Le produit fonctionne avec une chambre de combustion en dépression et une évacuation des fumées sous pression ; il est donc fondamental que tout le conduit d'évacuation des fumées soit étanche.

**!** L'appareil nécessite un système de collecte d'évacuation du condensat.

À titre d'exemple, les principales pièces qui le composent sont listées ci-dessous, renvoi est fait aux chapitres suivants pour les informations détaillées sur les différentes solutions possibles.

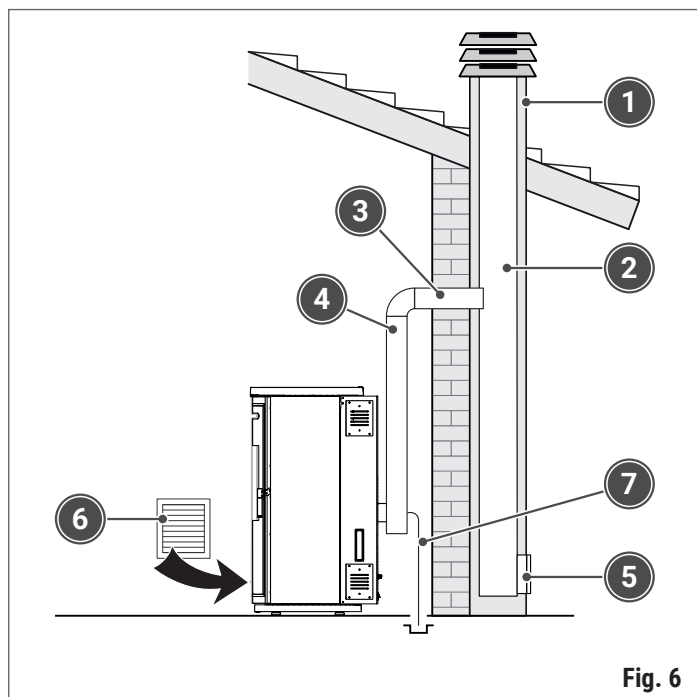


Fig. 6

- 1 Pot de cheminée
- 2 Conduit de cheminée
- 3 Raccordement au conduit de cheminée
- 4 Conduit de fumée

- 5 Inspection de la collecte des suies et du condensat
- 6 Prise d'air extérieur
- 7 T avec évacuation du condensat

Les caractéristiques pour la réalisation d'une évacuation appropriée des fumées sont indiquées ci-dessous.

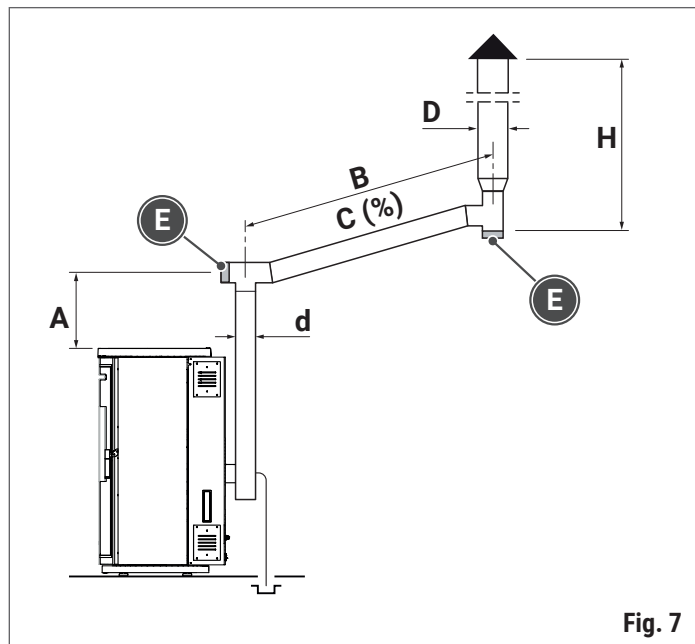


Fig. 7

Dimension	Valeur
A	mm $\geq 500$
B	mm $\leq 2000$
C	% $\geq 5$
d	mm Voir la fiche technique de l'appareil
D	mm $\geq 80 \div \leq 100$
E	- Bouchon d'inspection et évacuation du condensat
H	mm Hauteur effective du conduit de cheminée $\geq 3000$

Les consignes suivantes DOIVENT être respectées lors de la réalisation du conduit de fumée:

- la section minimale du conduit de cheminée **doit être égale ou supérieure au diamètre du tuyau d'évacuation des fumées de l'appareil** comme indiqué dans le chapitre « *Caractéristiques techniques* »
  - **une première portion verticale d'au moins 1,5 m** doit obligatoirement être réalisée pour garantir une expulsion correcte des fumées
  - avoir, après la portion verticale et sur tout le reste du parcours, une pente ascendante avec une **inclinaison minimale de 5 %**, la longueur de la portion horizontale ne doit pas dépasser le 1/4 de la hauteur utile H de la cheminée ou du conduit de cheminée et **ne doit jamais mesurer plus de 2000 mm de long**
  - effectuer un **maximum de 4 changements de direction**, en plus de celui résultant du raccordement arrière de l'appareil à la cheminée, en utilisant des coudes à 45° ÷ 90° ou des raccords en T
  - toujours utiliser un raccord en **T avec un bouchon d'inspection** à chaque variation horizontale et verticale du parcours d'évacuation des fumées
  - s'ils ne sont pas autoportants, **fixer les tuyaux au mur à l'aide de colliers appropriés** afin que leur poids n'affecte pas la bonne évacuation des fumées de combustion
  - les tuyaux doivent être étanches aux fumées en utilisant des **joints spéciaux** résistant à la température des fumées à la sortie, comme indiqué au chapitre « *Caractéristiques techniques* », et en tout cas **résistant à 250° C au moins**
  - **les tuyaux doivent être à double paroi (calorifugés)** ou bien dûment isolés avec de la laine de roche. La température maximale du tuyau de fumée à l'intérieur de la pièce ne doit pas **dépasser 70°C**.
- Le conduit de fumée est l'ensemble des composants qui relient l'appareil au conduit de cheminée et permet une dispersion adéquate des produits de combustion dans l'atmosphère.

### 5.5.1 CONDUIT DE FUMÉE



Le conduit de fumée doit être réalisé par un personnel qualifié et conformément à la réglementation en vigueur, en particulier il doit garantir le tirage minimum prescrit par le fabricant de l'appareil et être bien étanche.

- Les composants du conduit de fumée doivent être déclarés adaptés aux conditions spécifiques de fonctionnement de l'appareil à installer et être convenablement dimensionnés par rapport à celui-ci.



Se référer à la désignation et aux instructions du fabricant concernant : les distances de sécurité, les méthodes d'installation, l'entretien, la sécurité et l'isolation des composants utilisés pour la réalisation du conduit de fumée.

- Veiller à ce que le conduit de fumée n'entre pas en contact avec des éléments de construction sensibles à la chaleur ou avec des matériaux combustibles (par exemple des textiles, vêtements, revêtements, murs, poutres ou plafonds en bois, etc.).
- Pour le franchissement de toits ou de murs en bois, nous recommandons l'utilisation de kits de franchissement certifiés, disponibles dans le commerce.
- S'il existe un risque de contact accidentel avec le conduit de fumée, protéger convenablement la surface extérieure comme indiqué par le fabricant des éléments du conduit de fumée et par les normes en vigueur.



Pour des informations détaillées sur l'emplacement de l'évacuation des fumées de votre appareil, voir les chapitres « *Caractéristiques techniques* » et « *Raccordement à l'évacuation des fumées* ».



Le conduit de fumée ne doit pas traverser des pièces où l'installation d'appareils de combustion est interdite, ni d'autres pièces présentant des risques d'incendie et n'étant pas inspectables.

- Dans les produits à ventilation forcée des fumées (par exemple, les appareils à pellets), il est absolument interdit d'installer des clapets ou des vannes de régulation du tirage (par exemple, des vannes papillon) qui peuvent obstruer le passage des fumées à évacuer.
- Il est interdit d'installer des tuyaux métalliques flexibles, des tuyaux en fibre-ciment, en aluminium, des tuyaux non homologués CE et d'utiliser des éléments en contre-pente.



L'appareil doit être raccordé à son propre conduit de fumée individuel, par conséquent le conduit de fumée NE DOIT PAS ÊTRE raccordé:

- à un conduit de fumée utilisé par d'autres appareils tels que chaudières, poêles, cheminées, etc.
- à des systèmes d'extraction d'air, comme les hottes, les événements.

### 5.5.2 CONDUIT DE CHEMINÉE

Chaque produit doit être raccordé à un conduit de cheminée pour évacuer les fumées issues de la combustion vers l'extérieur par un tirage naturel.



Le conduit de cheminée doit être réalisé par un personnel qualifié et dans le respect des normes en vigueur, tant au niveau des dimensions que des matériaux utilisés pour sa fabrication.

- le conduit de fumée doit être adapté aux conditions spécifiques de fonctionnement de l'appareil à installer et dimensionné de manière adéquate par rapport à celui-ci ; en particulier, il doit garantir le tirage minimal prescrit par le fabricant de l'appareil et être bien étanche.



Le diamètre du conduit de cheminée DOIT être compris entre 80 mm et 100 mm.



Il est interdit de faire passer à l'intérieur du conduit de fumée, même surdimensionné, d'autres conduits d'évacuation des fumées, d'aspiration d'air ou des tuyauteries d'installation, sauf indication contraire du fabricant et si les normes nationales et les réglementations locales l'autorisent.

Il est également important de rappeler que :

- le conduit de cheminée doit être équipé d'une chambre de collecte des matières solides et de l'éventuel condensat, située sous l'entrée du raccord, de manière à pouvoir être facilement ouverte et inspectée à l'aide d'une porte étanche (inspection de collecte des suies)
- pour le passage des tuyaux à travers des toits ou des murs en bois, nous recommandons l'utilisation de kits de franchissement certifiés, disponibles dans le commerce
- le conduit de cheminée doit avoir une classe de température maximale de fonctionnement et de résistance au feu de suie correspondant au type de combustible utilisé et comme indiqué dans le tableau.

Combustible	Température maximale de fonctionnement en °C	Résistance au feu de suie
Pellets	200 °C (T200)	oui (G)
Bois	400 °C (T400)	oui (G)



L'évacuation des fumées par un conduit de cheminée existant est possible à condition de s'assurer qu'il est en bon état d'entretien.

- Le bon fonctionnement de la cheminée doit répondre aux exigences des normes en vigueur ; si le conduit de cheminée ne répond pas aux exigences, notamment parce qu'il est ancien ou trop grand, vérifier et évaluer avec un personnel qualifié la possibilité de le mettre en conformité avec la réglementation, par exemple en l'intubant avec un tuyau en acier inoxydable convenablement isolé et dimensionné en fonction du parcours. En outre, le raccordement au conduit de cheminée doit être rendu étanche.



L'évacuation des produits de combustion doit être prévue sur le toit.

- Pour toute clarification des restrictions et exigences spéciales dans votre région, référez-vous aux réglementations locales.

### 5.5.3 POT DE CHEMINÉE

Le pot de cheminée est la partie terminale de la cheminée/du conduit de cheminée qui sort du toit. Sa fonction est de disperser la fumée et les autres produits de combustion dans l'air.

Il est également important de rappeler que :

- il doit avoir une section de sortie utile convenablement dimensionnée et, dans tous les cas, non inférieure au double de celle de la cheminée/du conduit de cheminée
- il doit être construit de manière à empêcher la pénétration de corps étrangers (pluie, neige, oiseaux ou autres)
- il doit être construit de manière à ce que, même en cas de vent, quelles que soient sa direction et son inclinaison, l'évacuation des produits de combustion soit toujours assurée
- il doit être positionné en dehors de la zone de reflux afin d'éviter la formation de contre-pressions qui pourraient empêcher la libre évacuation des produits de combustion dans l'atmosphère
- il doit être positionné en tenant compte de la pente du toit et en respectant les distances par rapport aux parties de bâtiments, aux plantes, aux antennes ou à d'autres obstacles, conformément à la réglementation.

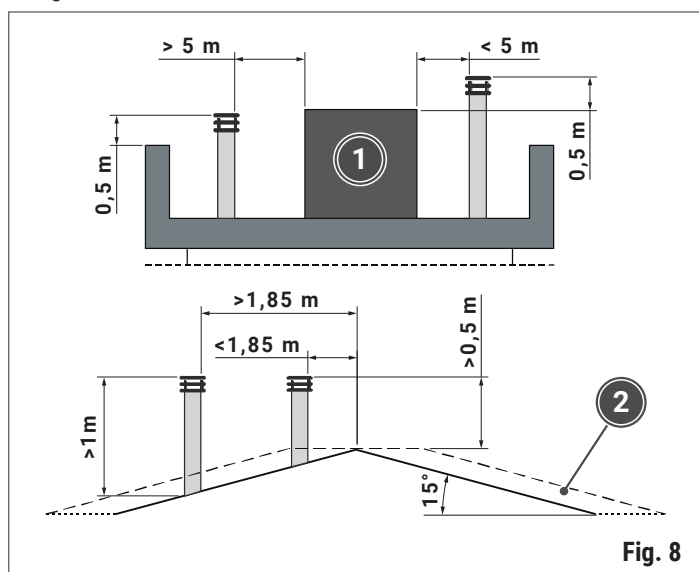


Fig. 8

- 1 Volume technique
- 2 Zone de reflux

## 6 INSTALLATION

- !** L'installation de l'appareil DOIT être effectuée par un personnel spécialisé et connaissant bien le produit concerné, opérant en conformité avec les réglementations locales, nationales et européennes et en assumant la responsabilité de l'installation et du fonctionnement corrects de l'appareil.
- L'installation DOIT également être effectuée avec un équipement approprié et dans le respect des règles en matière de santé et de sécurité.
  - Le port d'un équipement de protection individuelle approprié est OBLIGATOIRE (gants, chaussures de sécurité, etc.).



Pendant les opérations de déplacement, de levage et de déballage de l'appareil, l'orientation du produit emballé telle qu'indiquée par les pictogrammes et les indications figurant sur l'emballage doit impérativement être respectée afin de ne pas compromettre l'intégrité des parties fragiles, comme par exemple la porte vitrocéramique.

### 6.1 RÉCEPTION DU PRODUIT

Le produit est livré en un seul colis sur une palette en bois, recouvert d'un sac en nylon et protégé par des éléments en polystyrène et un emballage en carton.

Le produit est livré avec le matériel suivant:

- Instructions d'installation, utilisation et entretien
- Câble d'alimentation
- Crochet de nettoyage de l'échangeur avant
- Radiocommande
- Certificat de garantie

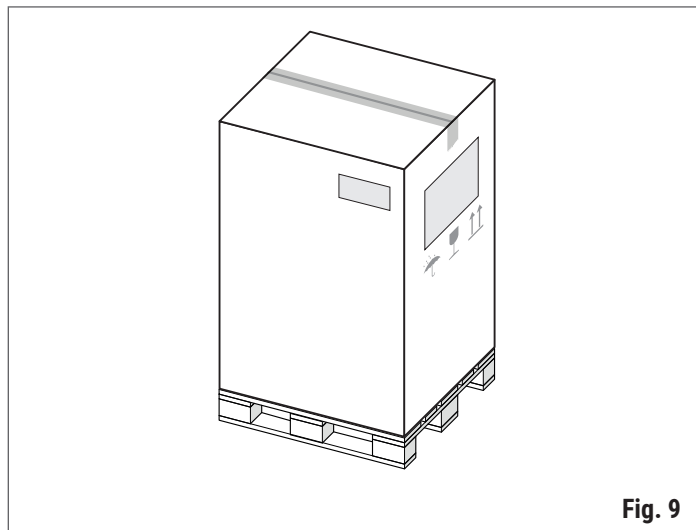


Fig. 9



Le manuel fait partie intégrante du produit et il est donc recommandé de le lire avant d'installer et de mettre en service l'appareil et de le conserver avec soin pour le consulter ultérieurement ou le transmettre à un autre Propriétaire.



À la réception du produit, vérifier qu'il correspond à la commande en comparant les données du document d'expédition avec celles de l'étiquette située sur l'emballage. En cas de divergence, contacter immédiatement le revendeur.

- Vérifier également que l'emballage est intact et qu'il ne présente pas de défauts, de ruptures, de cabossages ou de parties endommagées. En présence de dommages avérés, NE PAS UTILISER le produit et contacter le revendeur au plus tôt.

## 6.2 MANUTENTION

**!** Faire attention lors du déplacement de l'appareil afin d'éviter tout dommage éventuel au produit. Il est recommandé de ne déballer l'appareil que lorsqu'il est arrivé sur le site d'installation.

- Le levage et le déplacement de l'appareil doivent être effectués exclusivement à l'aide d'un engin de levage approprié d'une capacité adaptée au poids à soulever. Vérifier pour ce faire l'étiquette de l'emballage.
- Faire attention car l'appareil a tendance à se déséquilibrer, le centre de gravité de l'appareil se situant dans la partie avant.
- Protéger correctement les sols en bois ou en parquet pour éviter de les abîmer.

Afin d'éviter tout accident ou dommage au produit, les recommandations suivantes doivent être strictement respectées:

- pendant le déplacement de l'emballage, effectuer des mouvements lents et continus
- ne pas incliner excessivement l'emballage afin d'éviter tout basculement
- la zone de manutention doit être parfaitement propre et exempte de toute forme d'encombrement.

## 6.3 DÉBALLAGE

**!** Lors des opérations de déballage, veiller à ne pas rayer ou endommager le produit.

- Ne pas jeter les pièces d'emballage dans l'environnement et ne pas les laisser à la portée des enfants car elles pourraient être des sources potentielles de danger. Celles-ci doivent être éliminées conformément à la législation en vigueur.
- Retirer de l'appareil les accessoires et tout morceau de polystyrène ou de carton utilisé pour bloquer les pièces mobiles.
- Lors de la manutention d'éventuelles pièces en acier, il est conseillé d'utiliser des gants en coton propres pour éviter de laisser des traces difficiles à enlever lors du nettoyage.

Pour retirer l'appareil du support de transport (palette):

- retirer tous les systèmes de fixation à la palette
- soulever l'appareil en utilisant des moyens adaptés à son poids
- retirer le support de transport (palette).

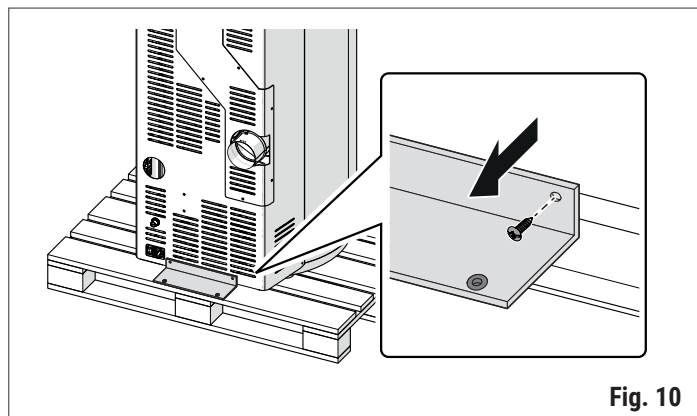


Fig. 10

## 6.4 POSITIONNEMENT DE L'APPAREIL

**!** Avant de positionner l'appareil, s'assurer que le lieu choisi convient à son placement et à son fonctionnement, et lire attentivement les informations et les spécifications de la section « Préparation de l'installation ».

Une fois l'emballage enlevé et le support de transport (palette) retiré, l'appareil peut être positionné dans son lieu de destination final. Utiliser un appareil de levage approprié ayant une capacité adaptée au poids à soulever, en veillant à ne pas endommager le sol et en le protégeant si nécessaire avec un matériel adapté.

### Positionnement des modèles avec des pieds réglables

Après le positionnement, l'appareil doit être mis à niveau à l'aide d'un niveau à bulle et en agissant sur les pieds de réglage présents sur les modèles qui en sont équipés.

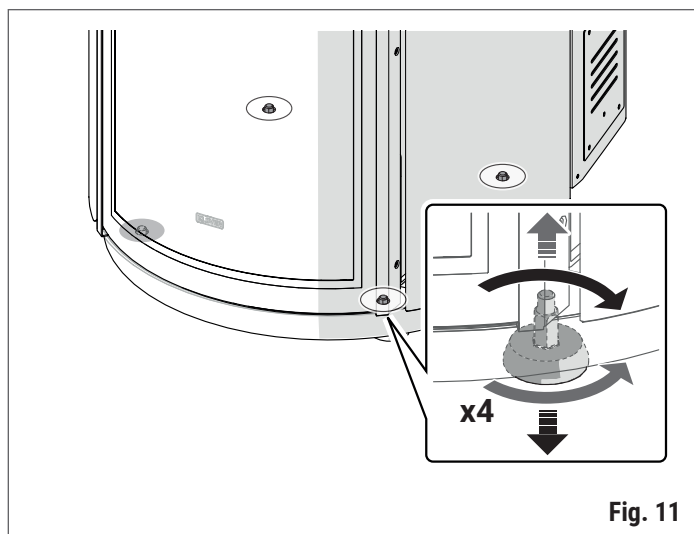


Fig. 11

## 6.5 RACCORDEMENT DE L'AIR COMBURANT

L'appareil est configuré de série pour aspirer l'air comburant depuis la pièce d'installation du produit, avec une entrée non canalisée située à l'arrière.

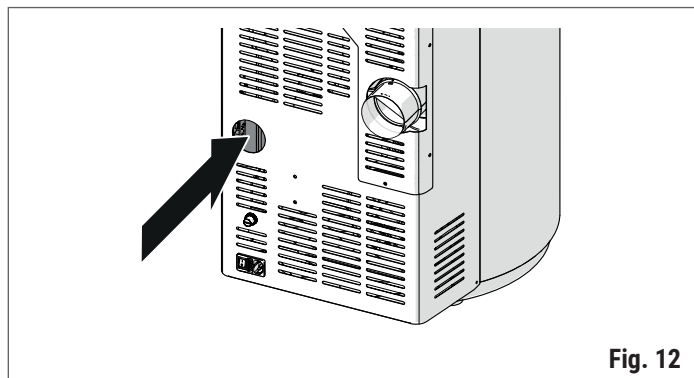


Fig. 12

**!** Il est conseillé de lire attentivement le chapitre « *Aspiration de l'air comburant* » pour vérifier la conformité entre la pièce d'installation et le type d'aspiration d'air comburant de l'appareil.

**📖** Pour l'installation d'éventuels KITS et ACCESSOIRES, pour modifier le type d'aspiration d'air comburant, consulter les instructions jointes à ces derniers.

## 6.6 RACCORDEMENT À L'ÉVACUATION DES FUMÉES

**!** Nous recommandons de lire attentivement les chapitres « *Distances minimales de sécurité* » et « *Conduit de fumée* ».

L'appareil est équipé de série d'une sortie d'évacuation des fumées arrière (**Sb**).

Il est possible de modifier l'évacuation des fumées en utilisant les sorties prédisposées et présentes dans l'appareil :

- évacuation des fumées supérieur **Su**
- évacuation des fumées latérale **Ss** dans le modèle : **KLIN**

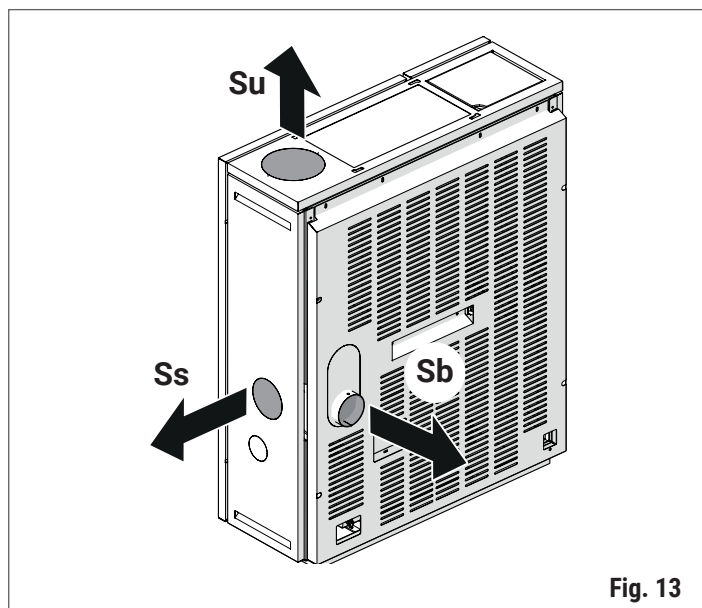


Fig. 13

**📖** Pour l'installation d'éventuels KITS et ACCESSOIRES, consulter aussi les instructions jointes à ces derniers pour modifier le type d'évacuation des fumées.

### 6.6.1 RACCORDEMENT À L'ÉVACUATION DES FUMÉES SUPÉRIEURE

Pour modifier la configuration de l'évacuation des fumées de l'arrière vers le haut, procéder comme suit :

- dévisser les vis, retirer le panneau de protection et le coude arrière de l'évacuation des fumées arrière (**Sb**)

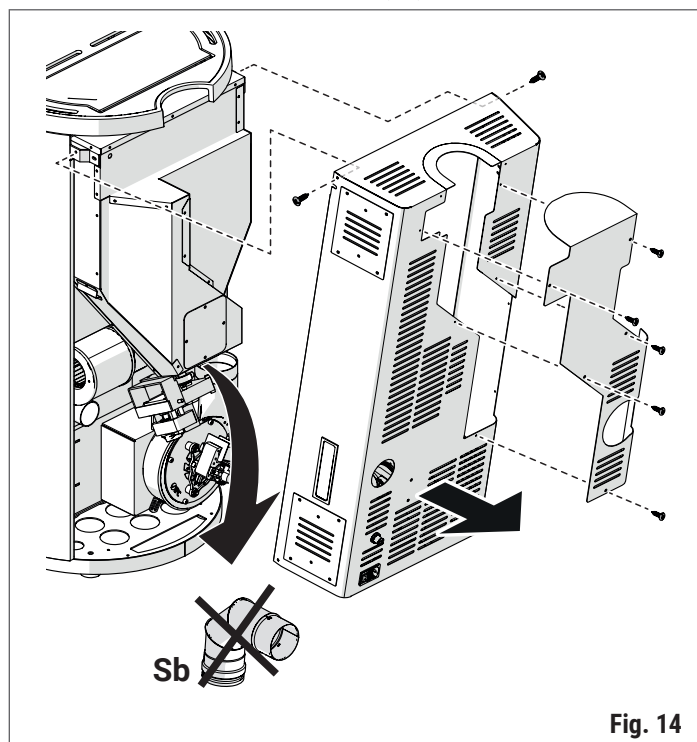


Fig. 14

- uniquement pour **KLIN**, détacher le bouchon (**Su**) du panneau supérieur, en veillant à ne pas endommager le revêtement

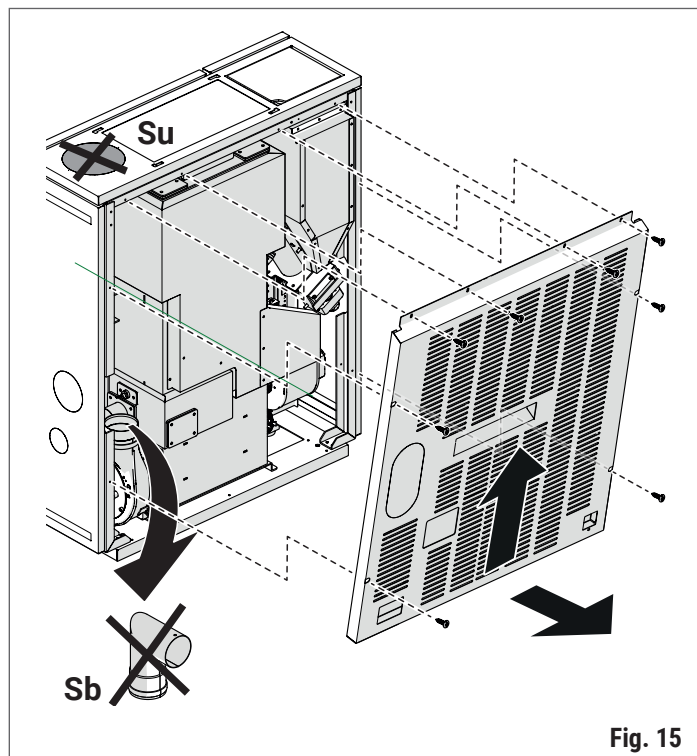


Fig. 15

**Pour tous les modèles**

- insérer le tuyau d'évacuation des fumées supérieur

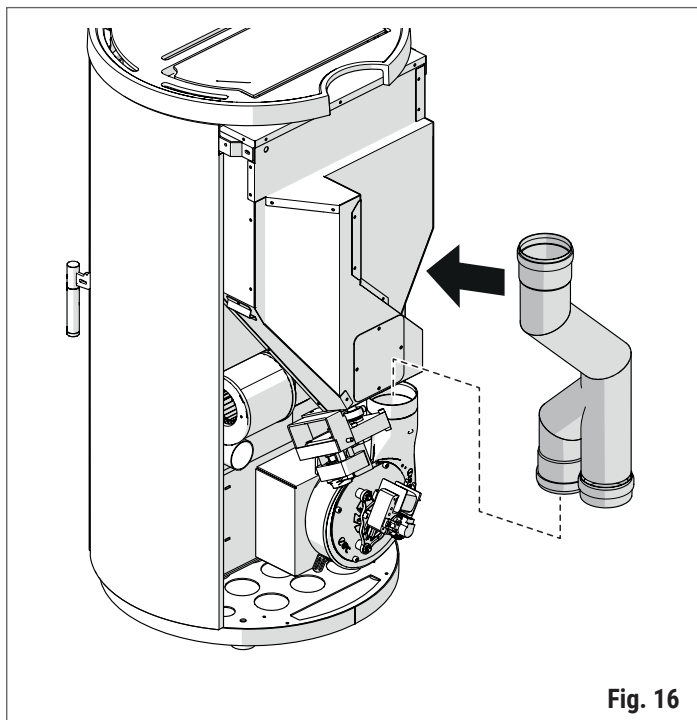


Fig. 16

- remonter le panneau de protection arrière.

**6.6.2 RACCORDEMENT À L'ÉVACUATION DES FUMÉES SUPÉRIEURE COAXIALE**

Pour modifier la configuration du désenfumage de l'arrière vers le haut, à l'aide du kit coaxial, procéder comme suit:

- dévisser les vis, retirer le panneau de protection et le coude arrière de l'évacuation des fumées arrière (**Sb**)
- uniquement pour **KLIN**, détacher le bouchon (**Su**) du panneau supérieur, en veillant à ne pas endommager le revêtement

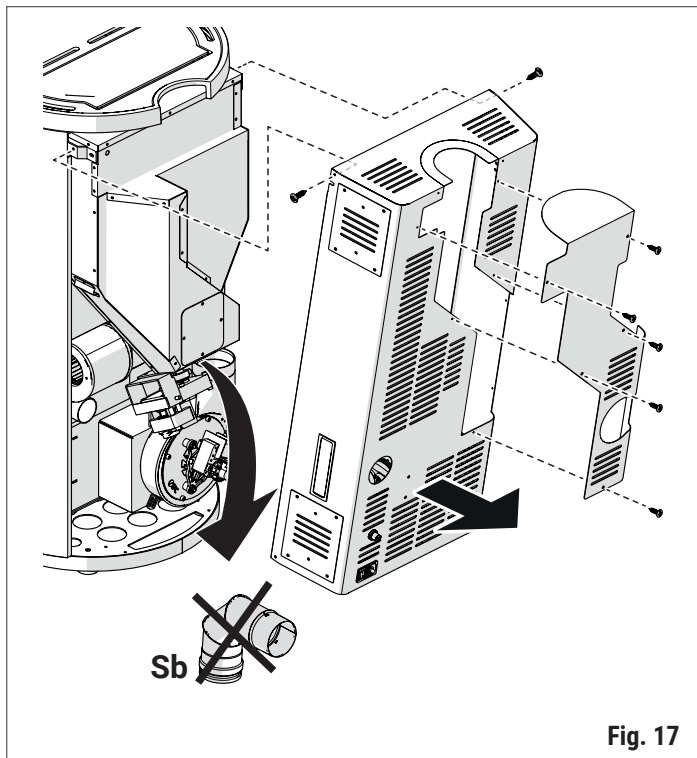


Fig. 17

- insérer et connecter le kit coaxial au tuyau d'évacuation des fumées supérieur
- insérer le tuyau d'évacuation des fumées supérieur

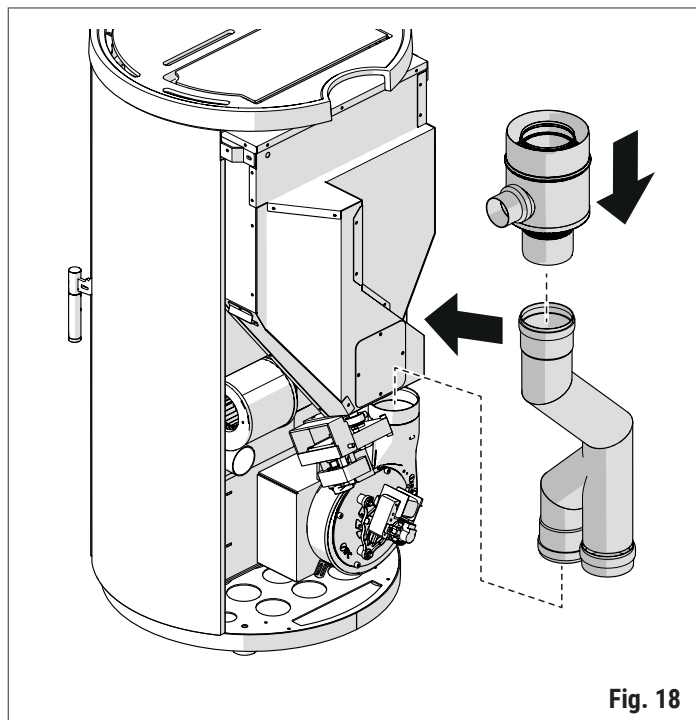


Fig. 18

- connecter avec le tuyau (1) le kit coaxial à l'entrée d'air comburant

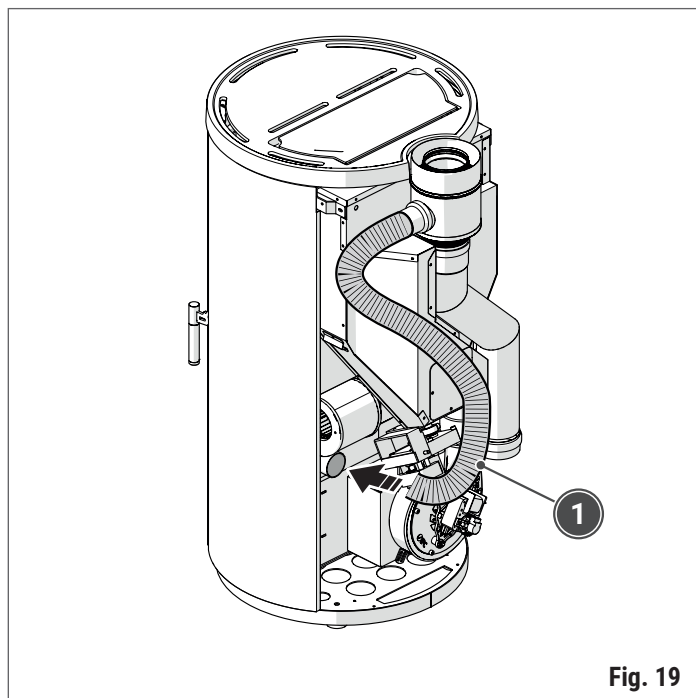


Fig. 19

- remonter le panneau de protection arrière
- visser la bride de fixation à l'évacuation des fumées supérieure (modèles **KRONO - KROS**).

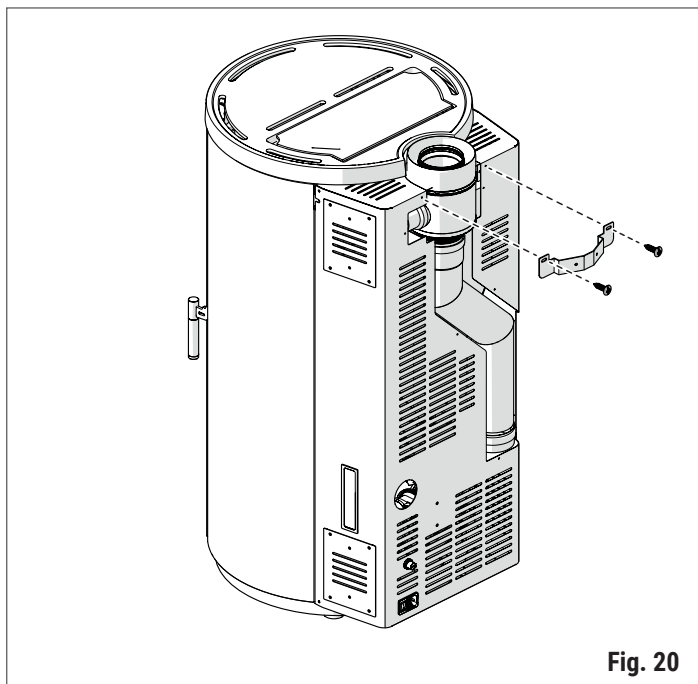


Fig. 20

### 6.6.3 RACCORDEMENT À L'ÉVACUATION DES FUMÉES LATÉRALE KLIN

Pour modifier la configuration de l'évacuation des fumées de l'arrière vers le côté, procéder comme suit:

- dévisser les vis, retirer le panneau de protection et le coude arrière de l'évacuation des fumées arrière (**Sb**)
- détacher la prédécoupe du panneau latéral en prenant soin de ne pas abîmer le revêtement
- insérer le coude d'évacuation des fumées (**Sb**) en le tournant de 90°, avec la sortie orientée vers le côté de l'appareil

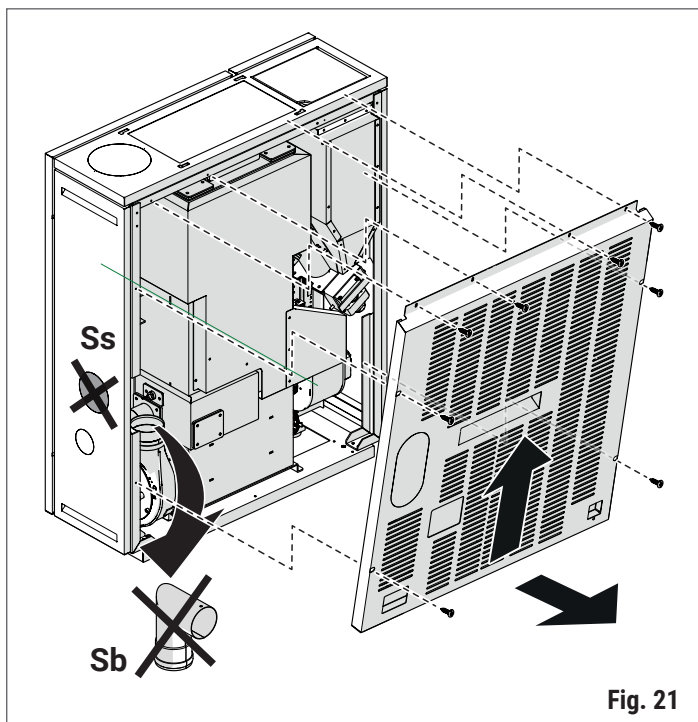


Fig. 21

- raccorder le conduit de fumée à l'extracteur de fumée; assurez-vous que l'évacuation des fumées s'insère parfaitement dans les ouvertures que vous venez de réaliser sans endommager le revêtement
- remonter le panneau de protection arrière.

## 6.7 CONNEXIONS ÉLECTRIQUES

**!** Les connexions électriques doivent être exécutées exclusivement par un personnel qualifié, conformément à toutes les normes de sécurité générales et locales en vigueur.

- S'assurer que la tension et la fréquence du réseau d'alimentation correspondent à celles de l'appareil.
- Les câbles électriques **NE DOIVENT PAS** entrer en contact avec des parties chaudes ou en mouvement, à moins qu'ils ne soient isolés et protégés par des matériaux appropriés.
- Utiliser uniquement des composants présentant un degré de protection électrique adéquat.

**!** Débrancher l'appareil de l'alimentation électrique avant d'effectuer toute connexion électrique.

- Le fabricant décline toute responsabilité en cas de dégâts matériels ou subis par des personnes ou des animaux découlant de l'absence de raccordement de l'appareil à la terre et du non-respect des normes en vigueur.

Pour effectuer les connexions électriques, accéder aux équipements électriques de l'appareil, comme indiqué dans le chapitre « **Composants principaux** ».

### KRONO - KROS

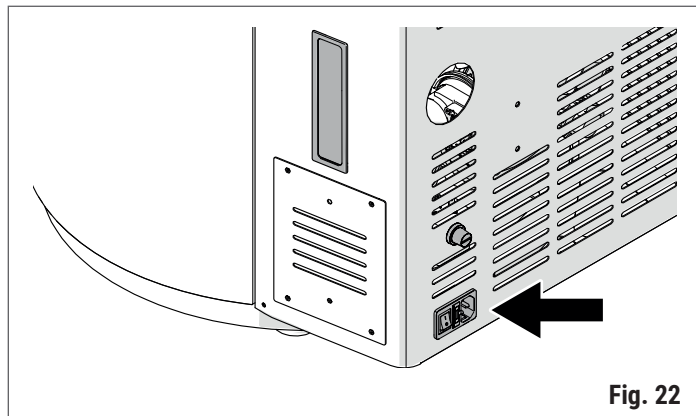


Fig. 22

### KLIN

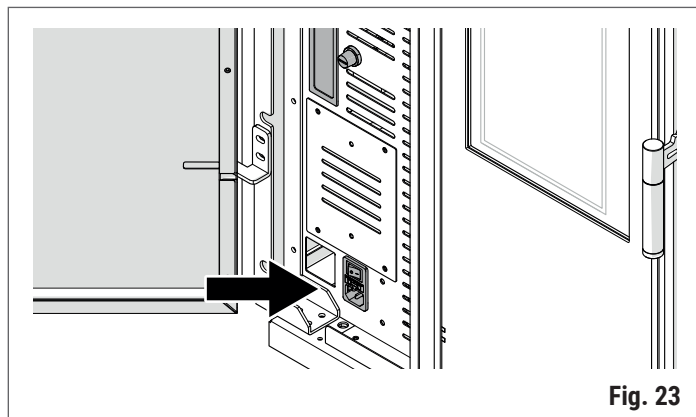


Fig. 23

### 6.7.1 CÂBLE D'ALIMENTATION

L'appareil est fourni avec un câble d'alimentation qui doit être connecté à une prise électrique dont la tension et la fréquence correspondent à celles de l'appareil.



La sécurité de l'appareil est assurée quand celui-ci est correctement relié à une mise à la terre efficace.

- Prévoir, lors du raccordement électrique au secteur, un interrupteur magnétothermique différentiel à 6 A – Id 30 Ma présentant une charge de rupture adéquate.
- S'assurer que le câble d'alimentation, dans sa position finale, n'entre pas en contact avec des surfaces chaudes.
- Le câble d'alimentation électrique ne doit être branché qu'APRÈS la fin de l'installation et du montage de l'appareil et doit rester accessible après l'installation.

## 7 RÉGLAGES INITIAUX

### 7.1 ENREGISTREMENT DU PRODUIT

Une fois le produit installé, l'utilisateur doit procéder à son enregistrement.

L'enregistrement ouvre droit à une garantie de 2 ans et permet de profiter de promotions et de services spécifiques (par exemple : des remises sur les pièces de rechange, des conditions plus favorables sur les interventions d'essai ou d'entretien, etc.).

Il suffit d'accéder à la page web ci-dessous ou de scanner le code QR suivant depuis un smartphone.



[https://garanzia.klover.it/it/registrazione\\_prodotto](https://garanzia.klover.it/it/registrazione_prodotto)

### 7.2 CONNEXION DE LA RADIOCOMMANDE

Lors de la première mise sous tension de la radiocommande ou en cas de remplacement des piles, ou pour modifier le canal de connexion, il faut interfacer la radiocommande avec le panneau de commande embarqué. Pour ce faire, suivre la procédure guidée sur la radiocommande après avoir inséré les piles.

Les instructions complètes pour le couplage radiocommande/appareil peuvent être consultées en scannant le code QR suivant depuis un smartphone.



<https://docs.klover.it/it/guide/help/cs-radio-ist>

### 7.3 CONNEXION AU RÉSEAU WIFI

L'appareil est équipé d'une carte WiFi qui permet le contrôle à distance via l'application « **Klover Home** », qui peut être téléchargée sur smartphone ou tablette depuis les différents stores (Apple, Android, etc.).

Pour connecter la carte WiFi de l'appareil au réseau domestique, procéder aux opérations décrites ci-dessous :

- alimenter l'appareil via l'interrupteur principal
- télécharger et installer « **Klover Home** » sur son appareil mobile
- accéder à l'application, sélectionner l'option « **Ajouter un poêle** » et suivre la procédure guidée.

Les instructions complètes d'installation et d'utilisation du module WiFi intégré à l'appareil peuvent être consultées en scannant le code QR suivant depuis un smartphone.



<https://docs.klover.it/it/guide/help/cs-wifi20-ist>

## 8 PREMIÈRE MISE EN SERVICE

### 8.1 CONTRÔLES PRÉALABLES



Avant la mise en service de l'appareil :

- lire attentivement l'ensemble de la documentation fournie avec le produit et les éventuels accessoires complémentaires
- veiller à ce que toutes les instructions prescrites par le fabricant et par la réglementation soient respectées
- s'assurer que toutes les opérations de nettoyage et de maintenance nécessaires ont été effectuées sur le produit et le système.



La première mise en service DOIT ÊTRE effectuée par un personnel qualifié qui devra :

- effectuer un essai d'allumage et de fonctionnalité pour vérifier le bon fonctionnement de l'appareil et de tous les éléments du système associés et impliqués
- vérifier les éventuelles canalisations d'air chaud, le cas échéant, ou le circuit hydraulique et les autres sources de chaleur éventuellement associées au produit.

### 8.2 PREMIÈRE MISE EN MARCHÉ




Avant de procéder aux opérations décrites ci-dessous, consulter le chapitre *Cycle d'allumage*.



Avant de procéder à l'allumage :

- vérifier que le brasier est correctement positionné dans son logement et poussé vers la partie du trou d'allumage (uniquement les produits sans brasier autonettoyant)
- vérifier que la porte du foyer est correctement fermée et que le réservoir à pellets est plein ou, en tout cas, qu'il contient une quantité suffisante de combustible pour garantir le fonctionnement du produit pendant la période souhaitée, à défaut, suivre les instructions du paragraphe « *Chargement des pellets* ».

Pour effectuer la première mise en marche, procéder aux opérations décrites ci-dessous :

- connecter l'appareil à l'installation électrique à l'aide du câble d'alimentation fourni
- positionner « l'interrupteur général » de l'appareil sur « I » (allumé)
- appuyer sur l'interrupteur  d'allumage de la radiocommande ou du panneau de commande de l'appareil.



Lors des premiers allumages, des odeurs peuvent se dégager en raison de l'évaporation de graisses ou de liquides huileux utilisés dans la fabrication et présents dans la peinture :

- bien aérer la pièce où est installé l'appareil
- éviter les séjours prolongés dans la pièce car les vapeurs émises peuvent être nocives pour les personnes et les animaux
- il est également recommandé de faire fonctionner l'appareil à haute puissance pendant les premiers jours d'utilisation.

### 8.3 REVÊTEMENT ET FINITIONS

Pour compléter l'installation de l'appareil, en plus de ce qui précède, il peut être nécessaire d'installer des accessoires, des revêtements extérieurs ou d'autres ouvrages et finitions.



Dans le cas d'accessoires et de revêtements extérieurs de série, suivre les instructions jointes à ceux-ci.



Il est recommandé de suivre les consignes du paragraphe *Première mise en marche* :

- avant de procéder au montage du revêtement
- une fois le revêtement posé et après que tous les travaux de construction nécessaires ont été consolidés.

## 9 UTILISATION

### 9.1 CHARGEMENT DES PELLETS



Il est interdit d'utiliser un combustible autre que les pellets.



Avant de procéder aux opérations décrites ci-dessous, consulter le chapitre « *Combustible* ».

Pour le chargement des pellets :

- extraire/ouvrir le tiroir du réservoir à pellets (1)
- introduire les pellets dans le réservoir (2) et refermer le tiroir du réservoir à pellets.

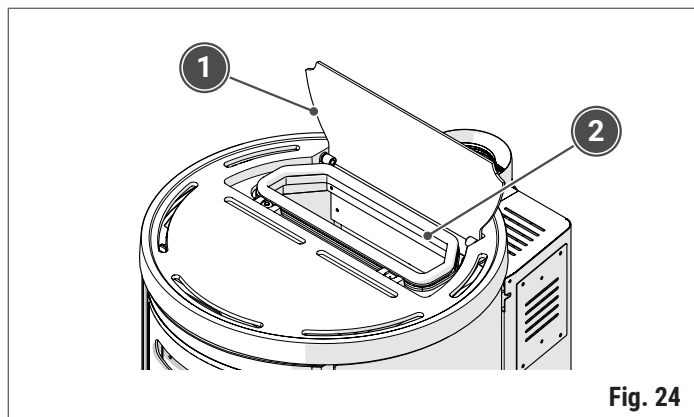


Fig. 24



En cas d'échec de l'allumage, l'appareil se met en état d'alarme. Après avoir réinitialisé l'alarme, il est conseillé de vider le brasier pour enlever les pellets qui s'y sont accumulés. Ce n'est qu'après avoir vidé l'accumulation de pellets non brûlés qu'il sera possible de rallumer l'appareil.

- Si le couvercle du réservoir à pellets est mal fermé, l'appareil pourrait se mettre en état d'alarme et l'oxygénation correcte et par conséquent le bon fonctionnement de l'appareil ne sont pas garantis.
- Dans ces cas, vérifier l'état d'alarme au chapitre « *Signalisation d'alarmes, causes et remèdes possibles* ».



Le niveau sonore de l'appareil est accentué quand le réservoir à pellets est vide. Il est donc conseillé de toujours garder le niveau des pellets à mi-hauteur du réservoir.

### 9.2 PANNEAU DE COMMANDE EMBARQUÉ

L'appareil est équipé d'un panneau de commandes (1) qui permet de gérer le fonctionnement de base en l'absence de la radiocommande, à savoir :

- l'allumage et l'extinction de l'appareil
- la modification de la puissance de travail.

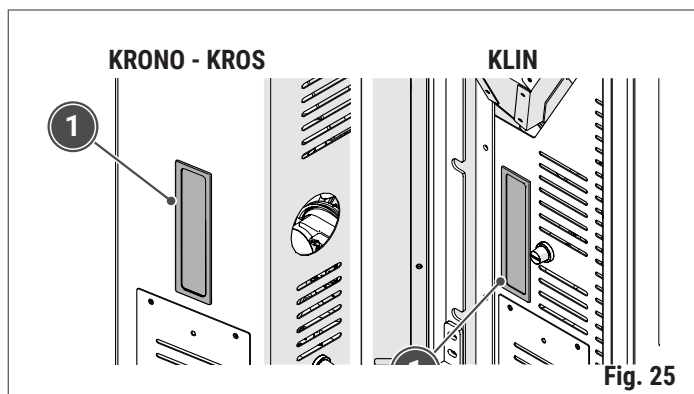


Fig. 25

Les outils du panneau et leurs fonctionnalités sont détaillés ci-dessous.

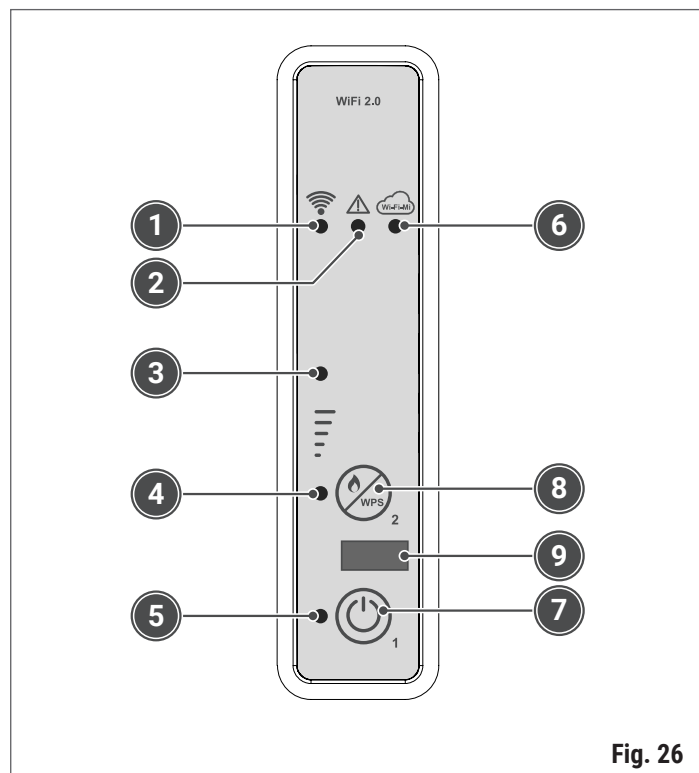


Fig. 26

Description	État	Action
(1) Voyant RÉCEPTION	Allumé	S'allume quand la carte reçoit un signal de la radiocommande.
(2) Voyant ALARME	Allumé	L'appareil est en alarme.
(3) et (4) Led ÉTAT PUISSANCE	Voyant 3 Allumé, Voyant 4 Allumé	Puissance de consigne réglée sur 3.
	Voyant 3 Allumé, Voyant 4 Éteint	Puissance de consigne réglée sur 5.
(5) Voyant ON/ OFF	Éteint	L'appareil est éteint.
	Clignotant	L'appareil est en cours d'extinction.
	Allumé	L'appareil est allumé.
(6) Voyant WIFI	Éteint	L'appareil n'est pas connecté à un réseau WiFi.
	Clignotement lent	Le module WiFi est en mode Access Point (en attente de connexion au réseau).
	Clignotement rapide	Le module WiFi est en mode WPS (recherche de signal).
	Allumé	L'appareil est connecté à un réseau WiFi.

Description	État	Action
(7) Bouton ON/ OFF	... en mode fonctionnement	Permet d'éteindre l'appareil, par pression de 2 secondes.
	... éteint	Permet d'allumer l'appareil, par pression de 2 secondes.
	... en mode blocage suite à alarme	Permet de débloquer l'alarme.
8 Bouton PUISSANCE	... à chaque pression	Permet de modifier la puissance de fonctionnement « PUISSANCE CONSIGNE », en choisissant parmi les 3 puissances disponibles (1, 3 ou 5).
	... par pression prolongée pendant 6 secondes	Permet au module WiFi d'entrer en mode WPS pour simplifier la connexion au réseau WiFi du modem de la maison (il faut aussi garder enfoncée la touche WPS du modem A en fonction des caractéristiques de celui-ci).
(9)		Connexion série pour la radiocommande

### 9.3 RADIOCOMMANDE

Les outils de la radiocommande et leurs fonctionnalités sont détaillés ci-dessous.

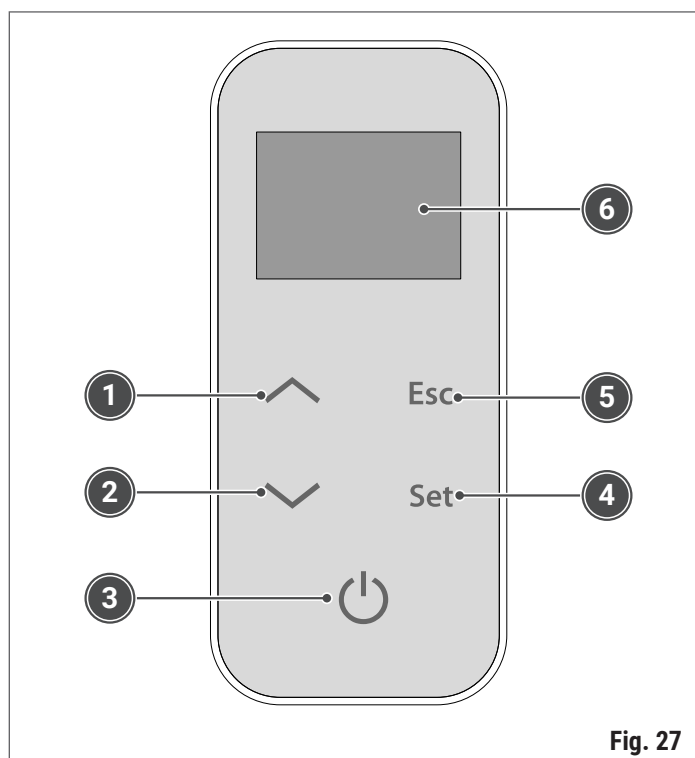


Fig. 27




La radiocommande fonctionne avec 3 piles AAA 1,5 V (mod. LR03 / MN2400) dont l'autonomie dépend de la fréquence d'utilisation de la radiocommande.

Description	État	Action
(1) Touche AUGMENTE	... à la première pression	Permet de modifier la température d'ambiance « T. AMB. CONSIGNE 1 ».
	... à la première pression et en appuyant sur la touche SET (4)	Permet de modifier la température d'ambiance « T. AMB. CONSIGNE 2 ».
	... en mode programmation	Modifie/augmente la valeur sélectionnée. Augmente la valeur de la température ambiante/ puissance de fonctionnement/ vitesse de l'air.
(2) Touche DIMINUE	... à la première pression	Permet de modifier la puissance de fonctionnement « PUISSANCE CONSIGNE ».
	... en mode programmation	Modifie/diminue la valeur sélectionnée. Diminue la valeur de la température ambiante/ puissance de fonctionnement/ vitesse de l'air.
(3) Bouton ON/ OFF	... à la première pression	Allume l'écran.
	... en mode fonctionnement	Permet d'éteindre l'appareil, par pression de 2 secondes.
	... éteint	Permet d'allumer l'appareil, par pression de 2 secondes.
	... en mode blocage alarme	Permet de débloquent l'alarme.
	... en mode menu/ programmation	Fait revenir au niveau de menu précédent sans mémoriser les modifications effectuées.
(4) Bouton SET	... à la première pression	Pour accéder au menu utilisateur.
	... dans le menu	Passe à l'option de menu suivante en mémorisant les modifications effectuées.
	... en mode programmation	Passe à l'option de sous-menu suivante en mémorisant les modifications effectuées.
(5) Bouton ESC	... à la première pression	Permet de modifier la vitesse des ventilateurs canalisés « AIR CONSIGNE 1 ».
	... à la première pression et en appuyant sur la touche SET (4)	Permet de modifier la vitesse des ventilateurs canalisés « AIR CONSIGNE 2 ».
	... dans le menu	Passe à l'option de menu précédente en mémorisant les modifications effectuées.
	... en mode programmation	Passe à l'option de sous-menu précédente en mémorisant les modifications effectuées.
6 ÉCRAN		

### 9.3.1 ÉCRAN

L'écran de la radiocommande affiche les informations sur l'état de fonctionnement de l'appareil.

L'allumage de l'écran s'effectue en appuyant sur la touche .

La figure illustre l'écran lorsque l'appareil est en condition de fonctionnement normal.

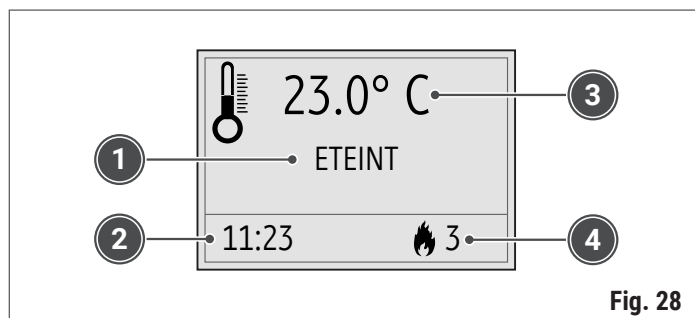


Fig. 28

- 1 État de fonctionnement
- 2 Heure actuelle
- 3 Température ambiante
- 4 Puissance réglée dans « PUISSANCE CONSIGNE »

La pression de la touche **Set** permet d'accéder au MENU et les touches  et  permettent de sélectionner l'option souhaitée.

En appuyant sur la touche **Set**, on accède au menu sélectionné en mémorisant les modifications effectuées précédemment, tandis que la touche **Esc** permet de revenir au niveau de menu précédent en mémorisant, dans ce cas aussi, les modifications effectuées précédemment.

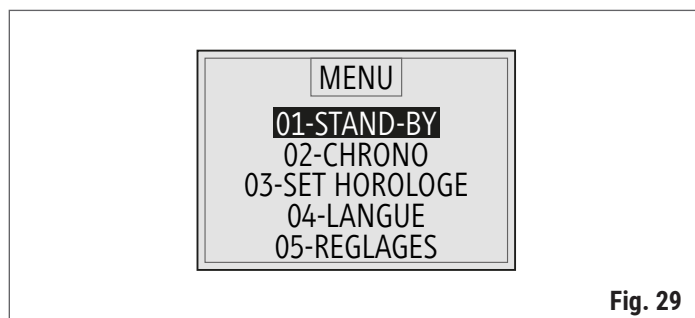


Fig. 29



La radiocommande est équipée d'une sonde de température ambiante intégrée. La température ambiante qui s'affiche à l'écran est donc détectée par la radiocommande elle-même:

- C'est pourquoi il convient de placer la radiocommande dans un endroit optimal de la pièce où l'appareil doit être installé.

### 9.3.2 MENU

#### STAND-BY

Si la fonction est **ACTIVÉE** , une fois atteinte la température réglée dans « T.AMB. CONSIGNE », l'appareil se met en modulation et/ou extinction. L'écran affichera le message « OK ST-BY » pendant la modulation et le message « STAND-BY » lors de l'extinction.

Si la fonction est **DÉSACTIVÉE** , une fois atteinte la température réglée dans « T.AMB. CONSIGNE », l'appareil se met en modulation et l'extinction est exclue. Pendant la phase de modulation, l'écran affiche le message « MODULATION ».

La figure illustre l'écran avec la fonction STAND-BY ACTIVÉE.

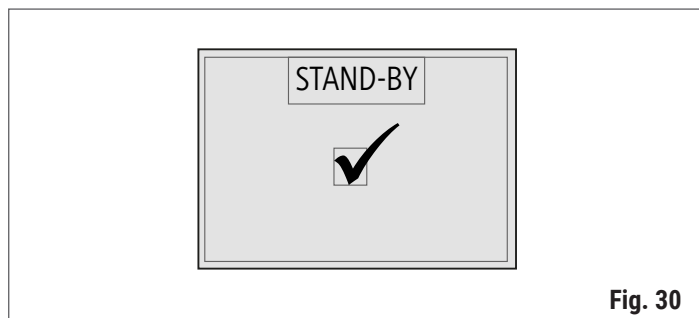


Fig. 30

#### CHRONO

Le menu CHRONO permet d'accéder aux différentes programmations horaires des allumages et des extinctions de l'appareil (quotidien, hebdomadaire et week-end).

Afin d'éviter toute opération d'allumage et d'extinction involontaire, il est conseillé d'activer et d'utiliser un seul programme parmi ceux proposés (programme quotidien ou hebdomadaire ou week-end).

#### Sous-menu ACT. CHRONO GÉNÉRAL

Le sous-menu ACT. CHRONO permet d'activer et de désactiver toutes les fonctions CHRONO. Pour un fonctionnement correct, il est préconisé de ne l'activer, à l'aide des touches  $\wedge$  ou  $\vee$  que lorsqu'au moins un programme d'allumage/extinction (quotidien, hebdomadaire ou week-end) est activé.

La figure illustre l'écran avec la programmation CHRONO GÉNÉRAL activée.

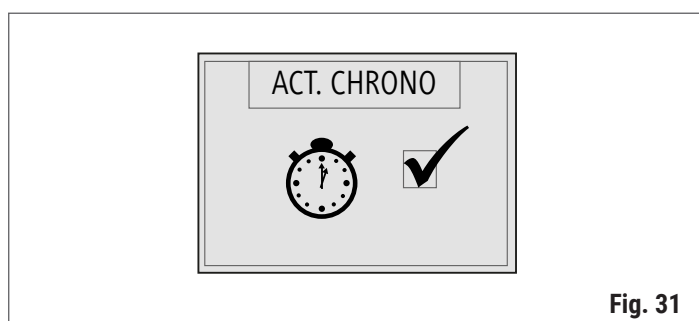


Fig. 31

#### Sous-menu CHRONO JOUR

Le sous-menu CHRONO JOUR permet d'activer et de désactiver les fonctions du CHRONO QUOTIDIEN. Dans le chrono quotidien, il est possible de programmer jusqu'à un maximum de 2 plages horaires (il n'est pas nécessaire de programmer les deux).

La valeur sélectionnée est modifiée à l'aide des touches  $\wedge$  ou  $\vee$ . La touche **Set** permet de sélectionner la valeur suivante, tandis que la touche **Esc** permet de sélectionner la valeur précédente.

On revient au menu précédent avec la touche  $\text{Power}$ .

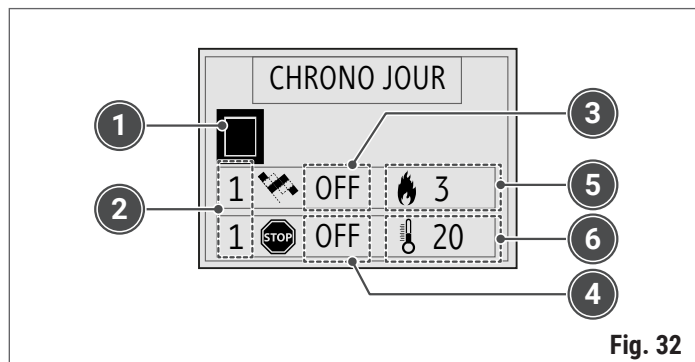


Fig. 32

- 1 Champ activation : pour le bon fonctionnement, en plus de l'activation de ce champ, il faut définir au moins un horaire
- 2 Plage horaire : indique le numéro de la plage horaire sélectionnée parmi les deux disponibles
- 3 Heure d'allumage : indique l'heure à laquelle l'appareil doit s'allumer. Le réglage sur « OFF » indique au chrono d'ignorer la commande d'allumage
- 4 Heure d'extinction : indique l'heure à laquelle l'appareil doit s'éteindre. Le réglage sur « OFF » indique au chrono d'ignorer la commande d'extinction
- 5 Puissance consigne : indique la puissance de fonctionnement dans la plage horaire sélectionnée
- 6 Température ambiante consigne : indique le réglage de la température ambiante dans la plage horaire sélectionnée

### Sous-menu CHRONO SEMAINE

Le sous-menu CHRONO SEMAINE permet d'activer et de désactiver les fonctions du CHRONO HEBDOMADAIRE. Dans le chrono hebdomadaire, il est possible de programmer jusqu'à un maximum de 4 plages horaires (il n'est pas nécessaire de toutes les programmer). La valeur sélectionnée est modifiée à l'aide des touches  $\wedge$  ou  $\vee$ . La touche **Set** permet de sélectionner la valeur suivante, tandis que la touche **Esc** permet de sélectionner la valeur précédente. On revient au menu précédent avec la touche  $\text{P}$ .

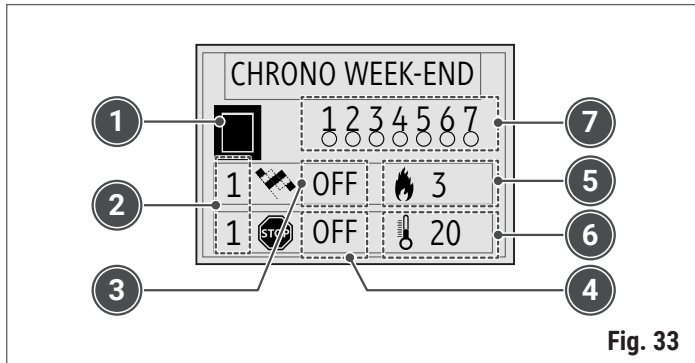


Fig. 33

- 1 Champ activation : pour le bon fonctionnement, en plus de l'activation de ce champ, il faut définir au moins un horaire
- 2 Plage horaire : indique le numéro de la plage horaire sélectionnée parmi les quatre disponibles
- 3 Heure d'allumage : indique l'heure à laquelle l'appareil doit s'allumer. Le réglage sur « OFF » indique au chrono d'ignorer la commande d'allumage
- 4 Heure d'extinction : indique l'heure à laquelle l'appareil doit s'éteindre. Le réglage sur « OFF » indique au chrono d'ignorer la commande d'extinction
- 5 Puissance consigne : indique la puissance de fonctionnement dans la plage horaire sélectionnée
- 6 Température ambiante consigne : indique le réglage de la température ambiante dans la plage horaire sélectionnée
- 7 Jours activés : le point « plein » indique le jour activé

Après avoir réglé l'heure d'allumage et d'extinction ainsi que la puissance et la température de consigne, il faut choisir les jours où activer la plage horaire concernée.

Les jours sélectionnables commencent à partir de 1-Lundi et vont jusqu'à 7-Dimanche.

Le jour sélectionné peut être activé ou désactivé à l'aide des touches  $\wedge$  ou  $\vee$ . La touche **Set** permet de sélectionner le jour suivant, tandis que la touche **Esc** permet de sélectionner le jour précédent.

On revient au menu précédent avec la touche  $\text{P}$ .

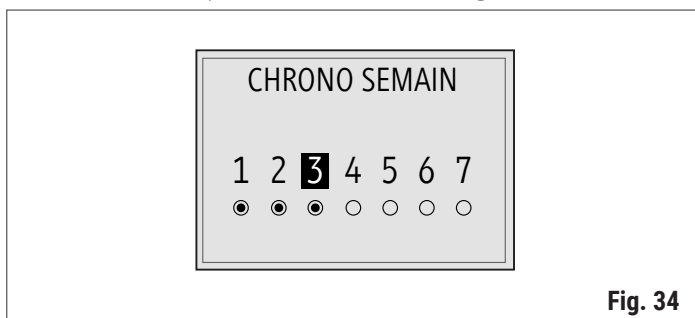


Fig. 34

### Sous-menu CHRONO WEEK-END

Le sous-menu CHRONO WEEK-END permet d'activer et de désactiver les fonctions du CHRONO WEEK-END valide le samedi et le dimanche. La valeur sélectionnée est modifiée à l'aide des touches  $\wedge$  ou  $\vee$ . La touche **Set** permet de sélectionner la valeur suivante, tandis que la touche **Esc** permet de sélectionner la valeur précédente. On revient au menu précédent avec la touche  $\text{P}$ .

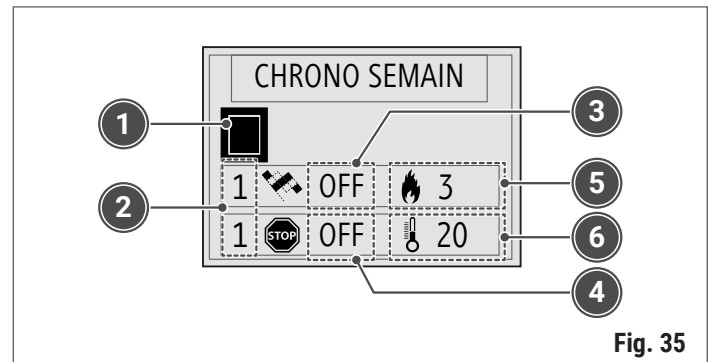


Fig. 35

- 1 Champ activation : pour le bon fonctionnement, en plus de l'activation de ce champ, il faut définir au moins un horaire
- 2 Plage horaire : indique le numéro de la plage horaire sélectionnée parmi les deux disponibles
- 3 Heure d'allumage : indique l'heure à laquelle l'appareil doit s'allumer. Le réglage sur « OFF » indique au chrono d'ignorer la commande d'allumage
- 4 Heure d'extinction : indique l'heure à laquelle l'appareil doit s'éteindre. Le réglage sur « OFF » indique au chrono d'ignorer la commande d'extinction
- 5 Puissance consigne : indique la puissance de fonctionnement dans la plage horaire sélectionnée
- 6 Température ambiante consigne : indique le réglage de la température ambiante dans la plage horaire sélectionnée



**Afin de respecter la programmation horaire, il est indispensable qu'en plus de l'activation du chrono du programme choisi, le chrono général soit également activé (voir « Sous-menu ACT. CHRONO GÉNÉRAL »).**

### SET HORLOGE

Le menu SET HORLOGE permet de régler le jour, l'heure et la date actuelle.

La valeur sélectionnée est modifiée à l'aide des touches  $\wedge$  ou  $\vee$ . La touche **Set** permet de sélectionner la valeur suivante, tandis que la touche **Esc** permet de sélectionner la valeur précédente.

On revient au menu précédent avec la touche  $\text{Power}$ .

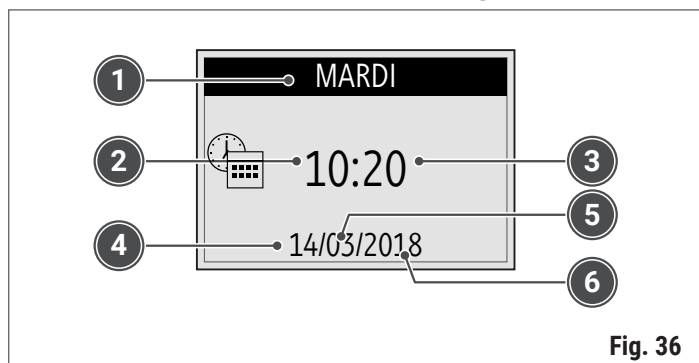


Fig. 36

- 1 Jour de la semaine (nom en entier)
- 2 Heure
- 3 Minutes
- 4 Jour
- 5 Mois
- 6 Année

### LANGUE

Le menu LANGUE permet de sélectionner la langue de dialogue parmi celles disponibles, à savoir : italien, anglais, français, allemand et espagnol.

### RÉGLAGES

Le menu RÉGLAGES permet de modifier les principaux réglages de la radiocommande. Voici ci-dessous un tableau résumant les réglages possibles et leur signification.

Menu	Signification	Valeurs réglables (*)
BIP CARTE	Active/désactive le bip sonore de la carte puissance	ON=OFF
ÉCLAIRAGE ÉCRAN	Régule la durée d'éclairage de l'écran	2÷ 10 sec
AFFICHAGE ÉCRAN	Régule la durée d'allumage de l'écran	15÷ 60 sec- ON
LUMINOSITÉ	Active/désactive l'éclairage de l'écran	ON=OFF
CONTRASTE	Régule le contraste de l'écran	15÷60
BIP TOUCHES	Active/désactive le bip sonore à chaque pression des touches de la radiocommande	ON=OFF

(\*) L'autonomie de la batterie de la radiocommande peut varier selon les réglages sélectionnés.

### CHARGE INITIALE

Le menu CHARGE INITIALE permet d'effectuer, quand l'appareil est éteint et refroidi, un pré-chargement en pellets pendant 90 secondes. Cela peut être utile si l'appareil est allumé après que le réservoir a été complètement vidé ou s'il est rempli pour la première fois.

La fonction démarre en appuyant sur le bouton  $\wedge$  et s'interrompt en appuyant sur la touche  $\text{Power}$ .



**ATTENTION : une fois l'opération terminée et avant de procéder à l'allumage de l'appareil, il est préconisé d'éliminer les éventuels pellets qui se sont accumulés à l'intérieur du brasier.**

### ÉTAT POËLE

Le menu ÉTAT POËLE permet de visualiser l'état instantané de l'appareil en indiquant les conditions de travail des différents appareils qui y sont raccordés. Différentes pages affichées l'une après l'autre sont disponibles.

Le tableau suivant indique les états possibles des appareils et leur signification.

État	Signification
L04-270218 (exemple)	Code firmware chargé dans la centrale de contrôle.
BANQUE	Code de la banque de données des paramètres préchargée.
T.FUMÉE	Indique la température détectée par la sonde présente à l'intérieur de la chambre de combustion.
T.AMB 1	Indique la température ambiante détectée par la sonde présente dans la radiocommande.
T.AMB 2	Si une sonde de température est connectée, il indique la température d'ambiance canalisée 1 détectée par celle-ci. Si un thermostat d'ambiance est connecté, il indique l'état de ce dernier : (OFF = Contact T.A. OUVERT = Thermostat non en appel ; ON = Contact T.A. FERMÉ = Thermostat en appel).
ASP.RPM	Indique la vitesse de l'aspirateur des fumées.
CHARGE	Indique l'intervalle de chargement des pellets.
VIT.AIR 1	Indique la vitesse du ventilateur air avant.
VIT.AIR 2	Indique la vitesse du ventilateur air canalisé 1.
TIMEOUT	Indique le terme (minutes) de la phase en cours de travail.
RET.ALARM	Indique en cas d'alarme, le délai (secondes) après lequel l'alarme est signalée sur l'écran.
T.CARTE	Indique la température relevée par la sonde présente à l'intérieur de la centrale de contrôle.
SERVICE	Indique le nombre d'heures restantes avant la maintenance à demander au C.A.T. Lorsque les heures sont écoulées, l'écran affiche le message « ÉCHÉANCE SERVICE ».

## ÉTAT WIFI

Le menu ÉTAT WIFI permet de consulter l'état du WiFi de l'appareil. Le tableau suivant indique les états possibles des appareils et leur signification.

État	Signification
MAC	Indique l'adresse MAC du module WiFi intégré.
STATUS	Indique l'état de la carte WiFi 1 = Démarrage 2 = Déconnecté 3 = Tentative de connexion au réseau local 4 = Connexion au réseau local 5 = Tentative de connexion au Cloud 6 = Connecté au Cloud 7 = Recherche du WPS en cours
SIGNAL	Indique la valeur de signal entre le WiFi et le Cloud. Pour une communication acceptable, il faut que la valeur soit supérieure à 50.
COMMUNICA-TION	Indique la valeur de signal entre le WiFi et la Carte.
RÉV	Indique la révision fw du module WiFi intégré.
RESET-WPS	En le sélectionnant dans l'état SET, il est possible de connecter le module WiFi au réseau Internet via le mode WPS ou de le déconnecter du réseau Internet auquel il était précédemment connecté.

## RÉGLAGES UTILISATEUR

**ATTENTION** : menu réservé aux seuls utilisateurs expérimentés. L'accès par des utilisateurs inexpérimentés peut provoquer de graves dommages à l'appareil, aux personnes, aux choses et à l'environnement. Le fabricant décline toute responsabilité découlant d'un mauvais réglage de ces valeurs.

Le menu RÉGLAGES UTILISATEUR permet d'effectuer un réglage limité de la charge de pellets (TYPE PELLETT) et de la vitesse de l'aspirateur des fumées (TYPE CHEMINÉE) dans les modes indiqués dans le tableau ci-dessous.

Menu	Signification	Valeurs réglables
TYPE PELLETT	En augmentant la valeur d'une seule unité, la charge de pellets augmente de 2 % environ.	-9÷+9
	En diminuant la valeur d'une seule unité, la charge de pellets diminue de 2 % environ.	
TYPE CHEMINÉE	En augmentant la valeur d'une seule unité, la vitesse de l'aspirateur des fumées (et donc l'apport d'air comburant) augmente de 3 % environ.	-9÷+9
	En diminuant la valeur d'une seule unité, la vitesse de l'aspirateur des fumées (et donc l'apport d'air comburant) diminue de 3 % environ.	

## RÉGLAGES TECHNICIEN



**ATTENTION** : menu réservé au Centre d'assistance technique. L'accès par un personnel non autorisé peut provoquer de graves dommages à l'appareil, aux personnes, aux choses et à l'environnement. Le fabricant décline toute responsabilité découlant d'un mauvais réglage de ces valeurs.

## 9.4 CYCLE D'ALLUMAGE

### 9.4.1 VÉRIFICATIONS PRÉALABLES



Vérifier que le réservoir à pellets ne soit pas vide. S'il est vide, le remplir et effectuer les opérations décrites au paragraphe *Chargement des pellets*.



Avant de procéder à l'allumage de l'appareil, il convient de s'assurer que le brasier est propre et sans pellets à l'intérieur. Autrement il faut le vider et nettoyer le brasier.

- Nous conseillons d'utiliser des pellets de bonne qualité pour ne pas compromettre les fonctions de l'appareil. Les dommages causés par des pellets de mauvaise qualité ne sont pas couverts par la garantie.
- Ne pas verser les pellets manuellement dans le brasier.



Avant de procéder à l'allumage de l'appareil, suite à une extinction due à la condition de réservoir et vis sans fin vides, il est conseillé d'effectuer un pré-chargement en accédant au menu *CHARGE INITIALE*.

### 9.4.2 ALLUMAGE


La pression prolongée de la touche sur la radiocommande ou sur le panneau de commandes embarqué permet d'allumer l'appareil. Le cycle d'allumage peut durer jusqu'à 20/25 minutes maximum et est divisé en cinq phases, comme indiqué ci-dessous.

Phase	Message à l'écran	Signification	Durée
Première	START	Cycle de nettoyage du brasier	Environ 30 secondes
Deuxième	CHARGE PELLETT	Pré-chargement de pellets dans le brasier (le chargement des pellets intervient en continu) pour assurer un remplissage suffisant du brasier et permettre un allumage correct	Environ 4 minutes
Troisième	ATTENTE FLAMME	Attente de l'allumage de la flamme après le pré-chargement (le chargement des pellets est suspendu)	Environ 4 minutes
Quatrième	ATTENTE FLAMME / CHARGE PELLETT	Charge de pellets dans le brasier (le chargement des pellets intervient de façon intermittente)	Indéterminable
Cinquième	FLAMME PRÉSENTE	Stabilisation de la flamme afin de permettre l'allumage uniforme de tous les pellets non brûlés lors des phases précédentes.	Environ 8 minutes

À la fin du cycle d'allumage, l'appareil se met en mode de fonctionnement à la puissance réglée dans le paramètre « PUISSANCE CONSIGNE ».



En cas de non-allumage, l'écran affiche l'alarme « **ÉCHEC ALLUMAGE** ». L'alarme peut également se produire si le brasier ou le tube de la bougie sont sales. Dans ce cas, nettoyer le brasier et le tube de la bougie et redémarrer.

- Il est possible de réserver l'extinction (pression prolongée sur la touche ) pendant la phase d'allumage. Le message « **ATTENTE OFF** » indique que la réservation a été effectuée. L'appareil ne s'éteindra qu'à la fin du cycle d'allumage.



Les éventuels bruits perçus pendant les phases de fonctionnement peuvent être dus à la dilatation des tôles qui constituent le corps de la chaudière. Ces bruits peuvent être plus fréquents pendant la phase d'allumage et d'extinction de l'appareil et ne doivent pas être considérés comme un défaut de fabrication.


- Toute odeur de fumée perçue (en particulier lors de l'allumage de l'appareil) ne doit pas être considérée comme un vice de fabrication.



Pendant la phase d'allumage et le fonctionnement normal de l'appareil, il convient de maintenir une distance de sécurité et de ne pas stationner devant celui-ci. Certaines parties du produit (porte, poignée, registres, pièces en céramique) peuvent atteindre des températures élevées. Faire très attention et utiliser les précautions et les équipements de protection appropriés, notamment en présence d'enfants, de personnes âgées, de personnes handicapées et d'animaux.

- Pendant la phase d'allumage et le fonctionnement normal de l'appareil, la porte doit TOUJOURS rester fermée et la vitre doit être intacte.
- Éloigner tout produit inflammable de l'appareil (par exemple les meubles en bois, rideaux, tapis, tissus, vêtements, bibelots, liquides inflammables, etc.).

## 9.5 PHASE DE FONCTIONNEMENT

Pendant la phase de fonctionnement normale, il est possible de régler la « T.AMB. CONSIGNE » (température ambiante) en appuyant sur la touche . Dès que la T.AMB. CONSIGNE est atteinte et à condition que tous les autres éventuels thermostats ou sondes d'ambiance soient satisfaits, l'appareil se met en mode économie de fonctionnement « MODULATION ».

Une fois la T.AMB. CONSIGNE atteinte :

- avec « **Menu STAND-BY** » activé, l'appareil s'éteint automatiquement en se mettant dans l'état « OK ST-BY » après le temps réglé dans le paramètre Pr44 (10 minutes par défaut). Une fois la phase d'extinction terminée, il se rallumera automatiquement si la température ambiante descend en dessous du différentiel de température configuré dans le paramètre Pr43 (1 °C par défaut) ou dans **Température ambiante** < (« T.AMB. CONSIGNE » - Pr43).
- avec le « **Menu STAND-BY** » désactivé, l'appareil se met en MODULATION une fois la température ambiante de consigne atteinte, mais il ne s'éteindra pas automatiquement.

Si la condition décrite plus haut se produit quand le cycle d'extinction est encore en cours, il convient d'attendre que ce dernier soit terminé. Le cycle de nettoyage pneumatique du brasier est effectué à intervalles préétablis (indiqué sur l'écran par le message « **NETTOYAGE BRASIER** » et pour une durée définie (voir « **Tableaux des paramètres** »).

## 9.6 CYCLE D'EXTINCTION

La pression de la touche  sur la radiocommande ou sur le panneau de commandes embarqué permet d'éteindre l'appareil.

Pendant la phase d'extinction, l'écran affiche le message « **NETTOYAGE FINAL** ».

Le chargement des pellets est interrompu et l'aspirateur de fumées continue à fonctionner au maximum de sa vitesse jusqu'au refroidissement de l'appareil et pour un temps défini.


Une fois l'appareil éteint, le message « **ÉTEINT** » apparaît à l'écran.

Le nettoyage et le vidage du brasier ont lieu dans cette phase.



**Ne jamais couper l'alimentation électrique pendant cette phase : cette opération pourrait engendrer des problèmes de sécurité, endommager le produit et compromettre le fonctionnement.**



Il est possible de réserver le rallumage (pression prolongée sur la touche ) pendant le cycle d'extinction. Le message « **ATTENTE REDÉMARRAGE** » indique que la réservation a été effectuée. L'appareil ne s'éteindra qu'à la fin du cycle d'extinction.

- Il n'est pas possible de procéder à un allumage immédiat pendant la phase d'extinction. Toute tentative d'allumage est bloquée et l'écran affiche le message « **ATTENTE REFROIDISSEMENT** ».

## 9.7 MODIFICATION DE LA TEMPÉRATURE AMBIANTE PRINCIPALE DE CONSIGNE

Le menu T.AMB. CONSIGNE 1 permet d'accéder et de modifier le paramètre qui gère la température ambiante principale. Ce paramètre permet de régler le produit sur la puissance minimale une fois que la valeur de température définie a été atteinte.

L'image illustre la page-écran propre au « T.AMB. CONSIGNE 1 ».

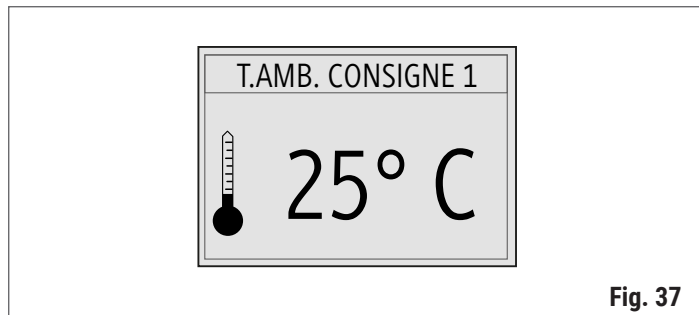


Fig. 37

On accède au menu T.AMB. CONSIGNE 1 avec la touche  $\wedge$ . Les touches  $\wedge$  ou  $\vee$  permettent de modifier la valeur de la température, les valeurs réglables étant :

- **EXT** qui permet une gestion par le seul thermostat d'ambiance connecté à l'appareil (en option), sans donc se référer à la température ambiante de la radiocommande
- de **7 °C à 40 °C**
- **MAN** qui permet une gestion manuelle, sans aucune référence de température ni de thermostat d'ambiance.

Les touches **Set** ou **Esc** permettent de mémoriser la valeur réglée. En appuyant sur la touche  $\text{⏻}$  ou en patientant quelques secondes sans confirmer, on quitte le menu sans mémoriser la valeur réglée.

Une fois la T.AMB. CONSIGNE 1 atteinte, l'appareil se met en mode économie de fonctionnement « MODULATION » (voir également le paragraphe « **Phase de fonctionnement** »).

## 9.8 MODIFICATION DE LA TEMPÉRATURE AMBIANTE CANALISÉE DE CONSIGNE



Le menu T.AMB. CONSIGNE 2 s'affiche **UNIQUEMENT** sur les modèles équipés.

Le menu T.AMB. CONSIGNE 2 permet d'accéder et de modifier la température ambiante canalisée gérée par le ventilateur dédié. Le menu s'affiche uniquement si l'ambiance canalisée est gérée par une sonde d'ambiance. Dans ce cas, il convient de demander l'intervention du Centre d'Assistance Technique pour activer les paramètres nécessaires.

L'image illustre la page-écran propre au « T.AMB. CONSIGNE 2 ».

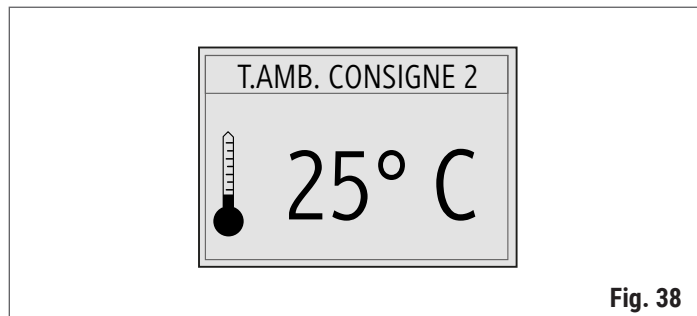


Fig. 38

On accède au menu T.AMB. CONSIGNE 2 avec la touche  $\wedge$  puis **Set**. Les touches  $\wedge$  ou  $\vee$  permettent de modifier la valeur de la température, les valeurs réglables étant :

- **EXT** qui permet une gestion par le seul thermostat d'ambiance connecté à l'appareil (en option), sans donc se référer à la température ambiante de la radiocommande
- de **7 °C à 40 °C**
- **MAN** qui permet une gestion manuelle, sans aucune référence de température ni de thermostat d'ambiance.

Les touches **Set** ou **Esc** permettent de mémoriser la valeur réglée. En appuyant sur la touche  $\text{⏻}$  ou en patientant quelques secondes sans confirmer, on quitte le menu sans mémoriser la valeur réglée.

Lorsque la T.AMB. CONSIGNE 1 et la T.AMB. CONSIGNE 2 définies sont atteintes, l'appareil se met en mode économie de fonctionnement « MODULATION » (voir également le paragraphe « **Phase de fonctionnement** »).

## 9.9 MODIFICATION DE LA PUISSANCE DE CONSIGNE

L'image illustre la page-écran propre au « PUISSANCE CONSIGNE », réglable de 1 à 5.

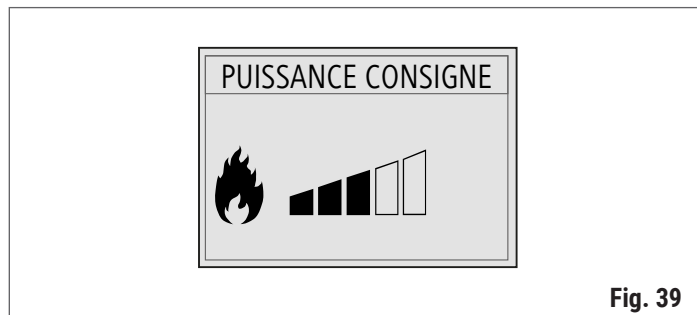


Fig. 39

On revient au menu PUISSANCE CONSIGNE avec la touche  $\vee$ . Les touches  $\wedge$  ou  $\vee$  permettent de modifier la valeur de la puissance entre 1 et 5.

Les touches **Set** ou **Esc** permettent de mémoriser la valeur réglée. En appuyant sur la touche  $\text{⏻}$  ou en patientant quelques secondes sans confirmer, on quitte le menu sans mémoriser la valeur réglée.

## 9.10 MODIFICATION DE LA VITESSE D'AIR PRINCIPAL DE CONSIGNE



Le menu **VITESSE AIR CONSIGNE 1** s'affiche **UNIQUEMENT** sur les modèles équipés.

Le menu **VITESSE AIR CONSIGNE 1** permet d'accéder et de modifier la vitesse du ventilateur principal.

L'image illustre la page-écran propre au « **VITESSE AIR CONSIGNE 1** ».

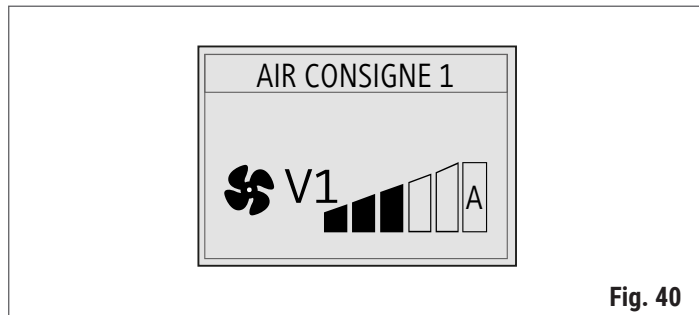


Fig. 40

La touche **Esc** permet de revenir au menu **VITESSE AIR CONSIGNE 1**. Les touches **^** ou **v** permettent de modifier la valeur du ventilateur canalisé:

- **OFF** (uniquement sur les modèles équipés) ventilateur d'air éteint
- de **1 à 5** vitesse manuelle
- **A** vitesse AUTOMATIQUE liée à la valeur réglée dans « **PUISSANCE CONSIGNE** », la vitesse variera donc en fonction de la puissance de travail définie (voir également le paragraphe « **Modification de la puissance de consigne** »)
- **MAXI** vitesse manuelle maximale.

Les touches **Set** ou **Esc** permettent de mémoriser la valeur réglée. En appuyant sur la touche **⏻** ou en patientant quelques secondes sans confirmer, on quitte le menu sans mémoriser la valeur réglée.

## 9.11 MODIFICATION DE LA VITESSE D'AIR CANALISÉ DE CONSIGNE



La valeur **VITESSE AIR CONSIGNE 2** s'affiche **UNIQUEMENT** sur les modèles équipés.

Le menu **VITESSE AIR CONSIGNE 2** permet d'accéder et de modifier les vitesses des ventilateurs d'air canalisé.

L'image illustre la page-écran propre au « **VITESSE AIR CONSIGNE 2** ».

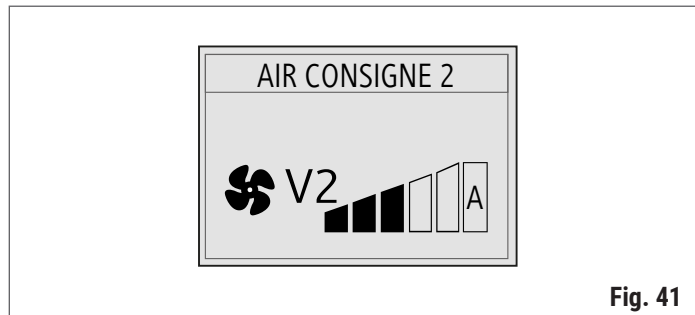


Fig. 41

On accède au menu **VITESSE AIR CONSIGNE 2** avec la touche **Esc** puis **Set**.

Les touches **^** ou **v** permettent de modifier la valeur du ventilateur canalisé:

- **OFF** (uniquement sur les modèles équipés) ventilateur d'air éteint
- de **1 à 5** vitesse manuelle
- **A** vitesse AUTOMATIQUE liée à la valeur réglée dans « **PUISSANCE CONSIGNE** », la vitesse variera donc en fonction de la puissance de travail définie (voir également le paragraphe « **Modification de la puissance de consigne** »)
- **MAXI** vitesse manuelle maximale.

Les touches **Set** ou **Esc** permettent de mémoriser la valeur réglée. En appuyant sur la touche **⏻** ou en patientant quelques secondes sans confirmer, on quitte le menu sans mémoriser la valeur réglée.

## 10 ENTRETIEN



Pour toutes les opérations d'entretien qui exigeraient d'accéder à l'intérieur de l'habillage, de la chambre de fumée ou d'entrer en contact avec des parties électriques et électroniques, il est **OBLIGATOIRE** de s'adresser à un Centre d'Assistance Technique agréé KLOVER ou à un personnel qualifié. Avant d'effectuer toute opération d'entretien, prendre les précautions suivantes:

- s'assurer que l'appareil est éteint et complètement froid dans toutes ses parties
- s'assurer que les cendres sont complètement éteintes et froides
- utiliser les équipements de protection individuelle appropriés, conformément à la réglementation en vigueur
- s'assurer que l'interrupteur général d'alimentation secteur est éteint
- s'assurer que le câble d'alimentation électrique présent sur le produit et/ou les accessoires éventuellement installés est débranché
- utiliser un matériel adéquat (aspirateur vide cendres, écouvillon, etc.) en respectant les règles en matière de protection de la sécurité et de la santé.



À la fin des opérations de nettoyage et d'entretien:

- remplacer toute pièce usée ou endommagée par des pièces de rechange d'origine
- réinstaller tous les composants précédemment démontés et rétablir toutes les conditions normales de fonctionnement de l'appareil et du système
- réinstaller toutes les protections et réactiver tous les dispositifs de sécurité
- effectuer un essai d'allumage et de fonctionnalité du produit pour vérifier son bon fonctionnement.



Tout problème de l'appareil découlant de son absence de nettoyage ne sera pas couvert par la garantie. Le non-respect de ces opérations peut compromettre la sécurité du produit.

- L'élimination des déchets issus du nettoyage doit être effectuée dans le respect des normes en matière d'élimination des déchets.



Le corps de chaudière est traité avec une peinture antioxydante qui le protège d'éventuelles oxydations dues à une longue période d'inutilisation de l'appareil. Lors du fonctionnement normal, cette peinture n'aura plus cette fonction et toute usure de celle-ci à l'intérieur de la chambre de combustion ne devra pas être considérée comme un défaut de fabrication.

### 10.1 ENTRETIEN PROGRAMMÉ

Un entretien régulier et systématique est un élément fondamental pour le bon fonctionnement, un rendement thermique optimal et la durabilité de l'ensemble de l'appareil.



Les opérations d'entretien programmé doivent être effectuées au moins **UNE FOIS PAR AN**, et en tout cas avant toute mise en service de l'appareil après une longue période d'inactivité.



La fréquence de nettoyage dépend du type et de la qualité des pellets brûlés. Par conséquent les périodicités indiquées ci-dessous peuvent varier d'un cas à l'autre.

#### Fréquence conseillée

##### Interventions possibles de l'utilisateur

Nettoyage de la porte en vitrocéramique	1 jour
Nettoyage du tiroir à cendres	2 jours
Nettoyage du brasier	2 jours
Nettoyage de l'échangeur	7 jours
Nettoyage de la chambre de combustion	7 jours
Nettoyage du réservoir à pellets	30 jours
Nettoyage du passage des fumées inférieur	60 jours
Filtre ou maille de protection de l'entrée d'air comburant (si présent)	30 jours
Piles de la radiocommande (si présente)	1 an

##### Opérations exigeant l'intervention du C.A.T.

Nettoyage du passage des fumées latéral	1 an
Nettoyage du passage des fumées arrière	1 an
Nettoyage des réfractaires	1 an
Nettoyage du conduit de fumée	1 an
Nettoyage du conduit de cheminée	1 an
Prise d'air extérieur et conduit d'air comburant	1 an
Système de ventilation : bouches, conduits de conduction d'air, grilles (si présents)	1 an
Ventilateur de fumées	1 an
Ventilateurs d'ambiance (si présents)	1 an
Partie électrique et composants électroniques (si présents)	1 an
Étanchéité et état d'usure des joints de la porte en vitrocéramique et de tous les éléments soumis à l'usure	1 an
Zone située derrière les panneaux de revêtement (si des composants électriques ou des éléments électromécaniques mobiles sont présents)	1 an
Remplacement des fusibles (s'ils sont présents à l'intérieur du revêtement)	

## 10.2 NETTOYAGE DU REVÊTEMENT

Le revêtement céramique (si présent) doit être nettoyé avec un chiffon doux et sec. En cas de saleté plus tenace, utiliser des produits adaptés au nettoyage de la céramique ou des concentrés pour grès cérame, qui peuvent également éliminer les taches d'huile, d'encre, de café, de vin, etc..

⊘ Éviter de mouiller la céramique encore chaude avec de l'eau froide car elle pourrait se fissurer en raison du choc thermique.

## 10.3 NETTOYAGE DES PIÈCES MÉTALLIQUES PEINTES

Utiliser un chiffon doux humidifié avec de l'eau pour nettoyer les parties extérieures en métal peint.

⊘ Ne pas nettoyer les pièces métalliques avec des substances dégraissantes ou abrasives telles que l'alcool, les diluants, le benzène, l'acétone.

- Le fabricant décline toute responsabilité en cas de dommages causés par l'utilisation de telles substances.

📖 Les variations de couleur des pièces métalliques peuvent être dues à une mauvaise utilisation du produit.

## 10.4 OUVERTURE DE LA PORTE

⚠️ Lors du fonctionnement de l'appareil, la porte doit TOUJOURS rester fermée. Elle ne peut être ouverte que lorsque l'appareil est éteint et froid.

Pour ouvrir la porte de l'appareil, procéder comme suit :

- saisir la poignée et la tirer vers le haut
- ouvrir la porte.

Il est maintenant possible de nettoyer l'intérieur de la vitre ou d'effectuer des opérations de nettoyage et d'entretien à l'intérieur de l'appareil.

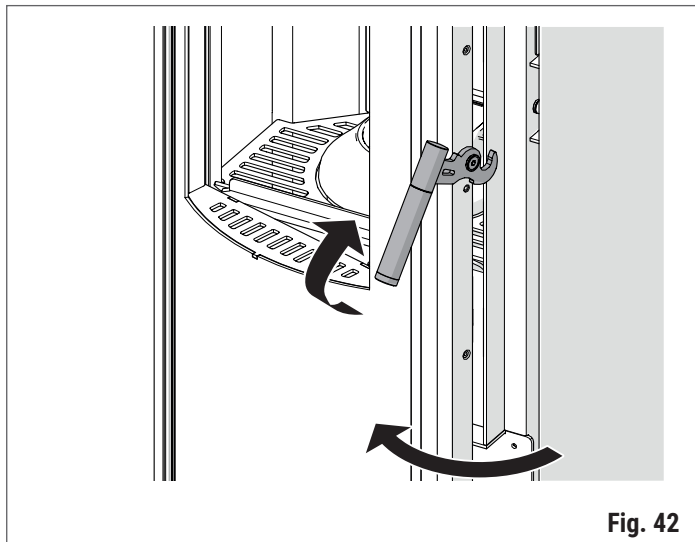


Fig. 42

## 10.5 NETTOYAGE DE LA PORTE EN VITROCÉRAMIQUE

📖 Fréquence de nettoyage conseillée : consulter le paragraphe « *Entretien programmé* ».

La porte vitrocéramique doit être nettoyée avec un chiffon humide ou un détergent spécial pour vitrocéramique.

⊘ Ne pas utiliser d'éponges abrasives ou de matériaux susceptibles de rayer et d'endommager la vitre, car les rayures pourraient entraîner des fissures ou des ruptures.

- Éviter de mouiller et de nettoyer la vitre encore chaude avec de l'eau froide car elle pourrait se fissurer en raison du choc thermique.

## 10.6 NETTOYAGE DU TIROIR À CENDRES

📖 Fréquence de nettoyage conseillée : consulter le paragraphe « *Entretien programmé* ».

- Pour l'élimination des cendres, consulter le paragraphe « *Élimination des cendres* ».

Pour effectuer le nettoyage du tiroir à cendres, procéder comme suit :

- ouvrir la porte de l'appareil, consulter le paragraphe « *Ouverture de la porte* »
- retirer la grille du brasier
- éliminer les résidus de combustion à l'aide d'un aspirateur approprié, et les cendres éventuellement déposées dans et hors du brasier
- repositionner la grille dans l'appareil.

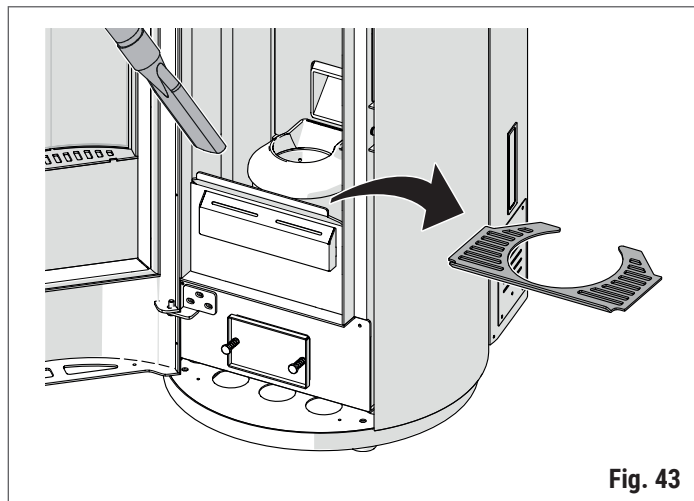


Fig. 43

## 10.7 NETTOYAGE DU BRASIER



Fréquence de nettoyage conseillée : consulter le paragraphe « *Entretien programmé* ».

- Avant de procéder au nettoyage, les pellets non brûlés présents dans le brasier doivent être éliminés.
- Pour l'élimination des cendres, consulter le paragraphe « *Élimination des cendres* ».
- MOYENS À UTILISER; aspirateur vide cendres équipé d'un filtre à maille fine pour éviter de renvoyer dans la pièce la cendre aspirée.



Les pellets non brûlés NE doivent PAS être versés dans le réservoir.

Pour effectuer le nettoyage du brasier, procéder comme suit:

- ouvrir la porte de l'appareil, consulter le paragraphe « *Ouverture de la porte* »
- retirer la grille du brasier
- extraire le collier
- extraire le brasier (1)
- éliminer les résidus de combustion à l'aide d'un aspirateur approprié, et les cendres éventuellement déposées dans et hors du brasier
- repositionner le brasier et le collier.

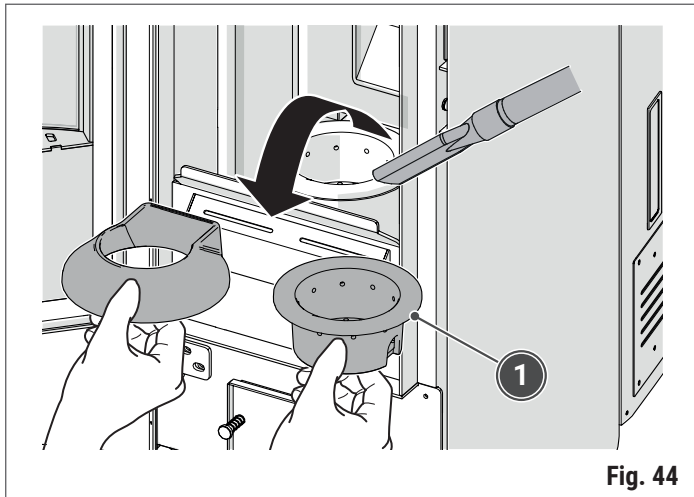


Fig. 44

## 10.8 NETTOYAGE DE L'ÉCHANGEUR



Fréquence de nettoyage conseillée : consulter le paragraphe « *Entretien programmé* ».

- MOYENS À UTILISER; aspirateur vide cendres équipé d'un filtre à maille fine pour éviter de renvoyer dans la pièce la cendre aspirée.

Pour effectuer le nettoyage de l'échangeur, procéder comme suit:

- ouvrir la porte de l'appareil, consulter le paragraphe « *Ouverture de la porte* »
- à l'aide d'un écouvillon, nettoyer soigneusement entre les tubes du faisceau tubulaire supérieur
- à l'aide d'un aspirateur vide-cendres approprié, aspirer les éventuels dépôts de poussière sur la partie supérieure de la chambre de combustion.

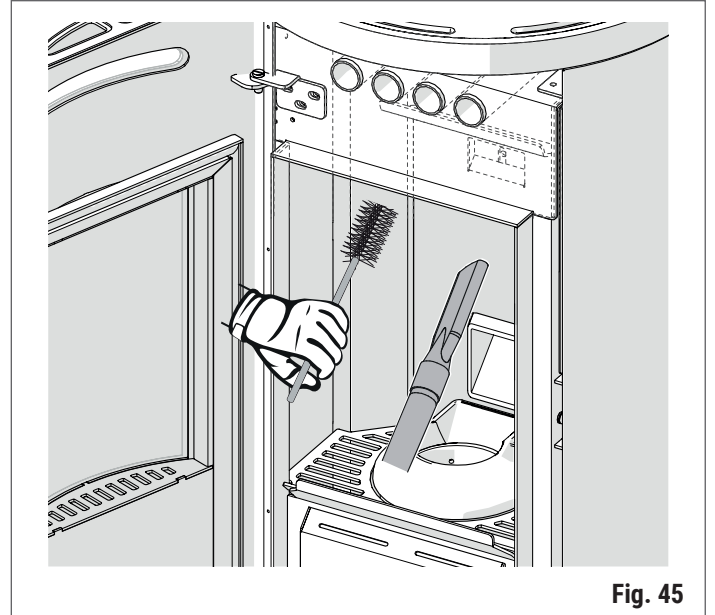


Fig. 45



Il est conseillé de procéder à l'opération de « *Nettoyage de la chambre de combustion* ».

## 10.9 NETTOYAGE DE LA CHAMBRE DE COMBUSTION



Fréquence de nettoyage conseillée : consulter le paragraphe « *Entretien programmé* ».

- Avant de procéder au nettoyage, les pellets non brûlés présents dans le brasier doivent être éliminés.
- Pour l'élimination des éventuelles cendres, consulter le paragraphe « *Élimination des cendres* ».
- MOYENS À UTILISER; pinceau à poils souples (NON fourni).



- Ne pas utiliser d'éponges abrasives ni de chiffons mouillés et ne pas mettre les réfractaires en contact direct avec le tuyau de l'aspiration vide cendres.
- Ne pas utiliser d'eau pour nettoyer l'intérieur de la chambre de combustion.



Il est conseillé de procéder avant à l'opération de « *Nettoyage de l'échangeur* ».



Les pellets non brûlés NE doivent PAS être versés dans le réservoir.

Pour effectuer le nettoyage de la chambre de combustion, procéder comme suit :

- ouvrir la porte de l'appareil, consulter le paragraphe « **Ouverture de la porte** »
- retirer la grille du brasier
- nettoyer le brasier, consulter le paragraphe « **Nettoyage du brasier** »
- dépoussiérer délicatement les surfaces des réfractaires à l'aide d'un pinceau
- aspirer les résidus de combustion à l'aide d'un aspirateur vide cendres.

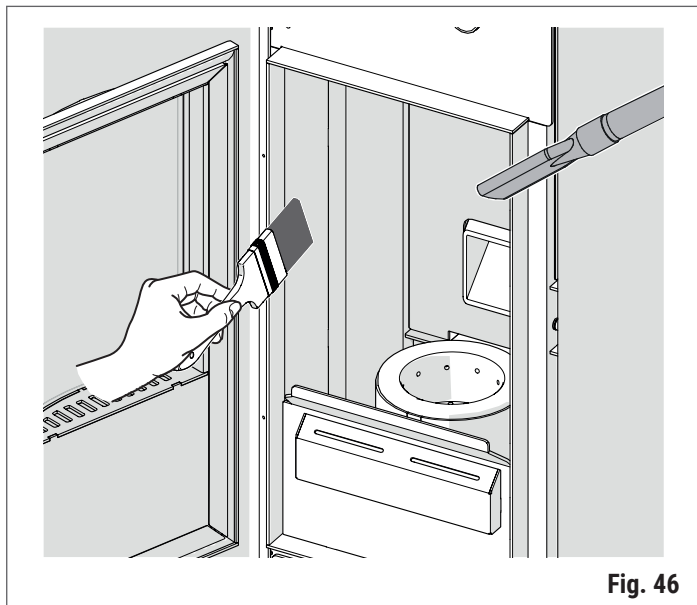


Fig. 46

## 10.10 NETTOYAGE DU RÉSERVOIR À PELLETS



Il est conseillé de vider complètement le réservoir à pellets à chaque fin de saison.

- MOYENS À UTILISER; aspirateur vide cendres.

Pour vider complètement et nettoyer le réservoir à pellets, procéder comme suit:

- lorsque le feu est éteint et que l'appareil est complètement froid, ouvrir la porte et retirer tous les pellets qui se trouvent dans le réservoir
- allumer l'appareil et le laisser fonctionner jusqu'à ce que tous les pellets soient épuisés et que l'appareil s'éteigne
- attendre que l'appareil refroidisse
- aspirer les résidus de sciure ou de pellets au fond du réservoir à l'aide d'un aspirateur vide cendres
- refermer la porte.

## 10.11 NETTOYAGE DU PASSAGE DES FUMÉES INFÉRIEUR



Fréquence de nettoyage conseillée : consulter le paragraphe « **Entretien programmé** ».

- Pour l'élimination des éventuelles cendres, consulter le paragraphe « **Élimination des cendres** ».
- MOYENS À UTILISER; aspirateur vide cendres équipé d'un filtre à maille fine pour éviter de renvoyer dans la pièce la cendre aspirée.

### KRONO - KLIN

Pour effectuer le nettoyage du passage des fumées inférieur, procéder comme suit:

- ouvrir la porte de l'appareil, consulter le paragraphe « **Ouverture de la porte** »

### KROS

Pour effectuer le nettoyage du passage des fumées inférieur, procéder comme suit:

- ouvrir la porte de l'appareil, consulter le paragraphe « **Ouverture de la porte** »
- dévisser les vis (1) et extraire le panneau d'inspection frontal

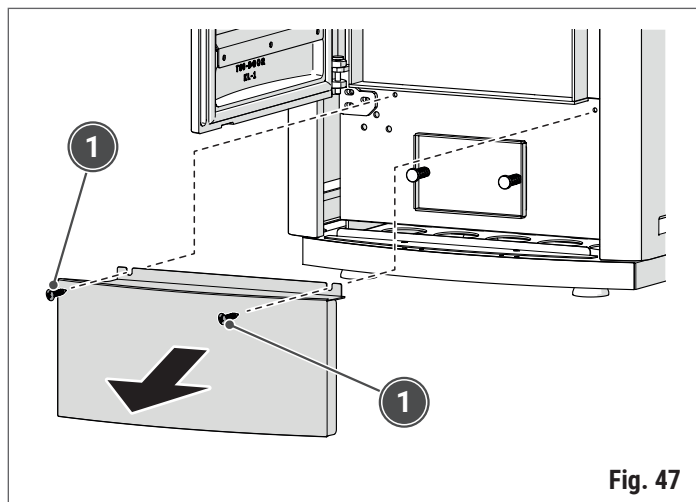


Fig. 47

### Pour tous les modèles

- dévisser les vis à ressort d'étanchéité (2)
- retirer le clapet d'inspection du passage des fumées
- à l'aide d'un aspirateur vide cendres approprié, aspirer les résidus à l'intérieur du passage des fumées.

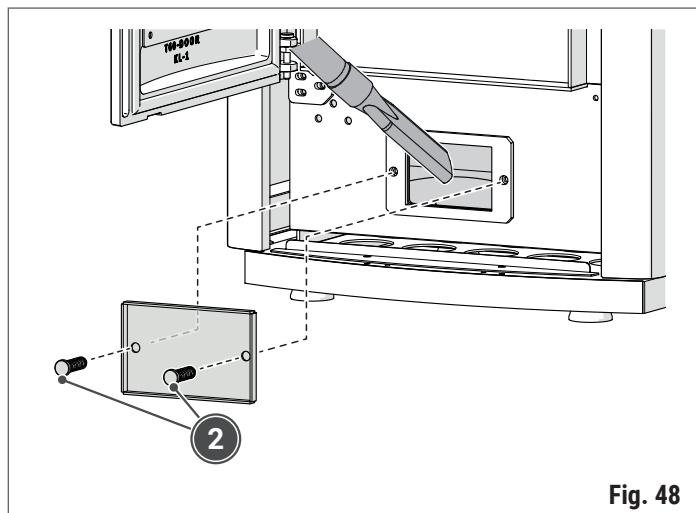


Fig. 48

## 10.12 NETTOYAGE DU PASSAGE DES FUMÉES LATÉRAL



Fréquence de nettoyage conseillée : consulter le paragraphe « *Entretien programmé* ».

- Pour l'élimination des éventuelles cendres, consulter le paragraphe « *Élimination des cendres* ».
- MOYENS À UTILISER; aspirateur vide cendres équipé d'un filtre à maille fine pour éviter de renvoyer dans la pièce la cendre aspirée.

### KRONO - KROS

Pour effectuer le nettoyage du passage des fumées latéral, procéder comme suit:

- dévisser les vis (1) des deux panneaux latéraux et les retirer

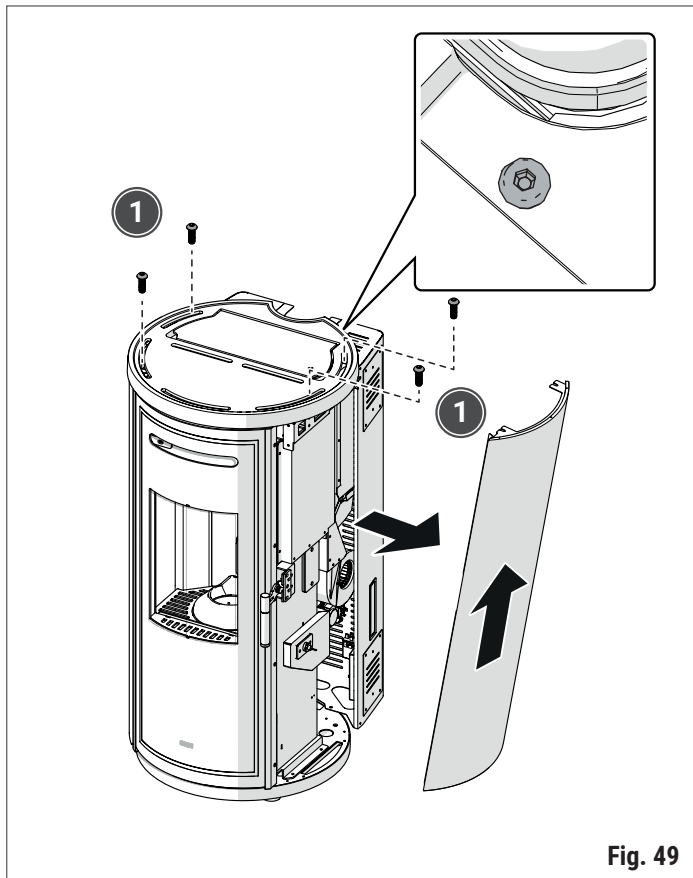


Fig. 49

- dévisser les vis
- retirer les clapets d'inspection du passage des fumées latéral
- à l'aide d'un écouvillon, nettoyer les passages de fumée en accédant à la fois vers le bas et vers le haut pour s'assurer que l'ensemble du conduit de fumée est propre
- à l'aide d'un aspirateur vide-cendres approprié, aspirer les résidus par le clapet du passage des fumées inférieur (voir le paragraphe « *Nettoyage du passage des fumées inférieur* »).

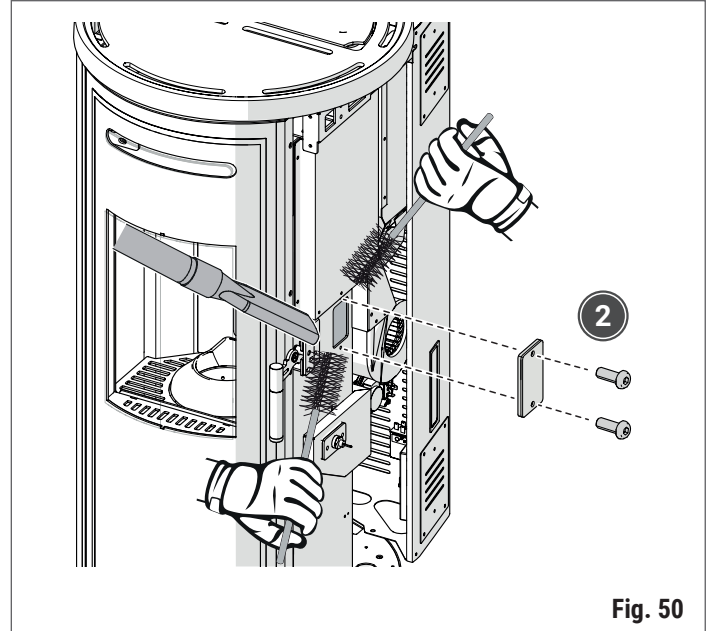


Fig. 50

Répéter l'opération pour le côté opposé de l'appareil.

### KLIN

Pour effectuer le nettoyage du passage des fumées latéral, procéder comme suit:

- dévisser les vis (1) du panneau supérieur et le retirer
- enlever les deux clapets d'inspection supérieurs
- nettoyer les passages de fumée à l'aide d'un écouvillon.

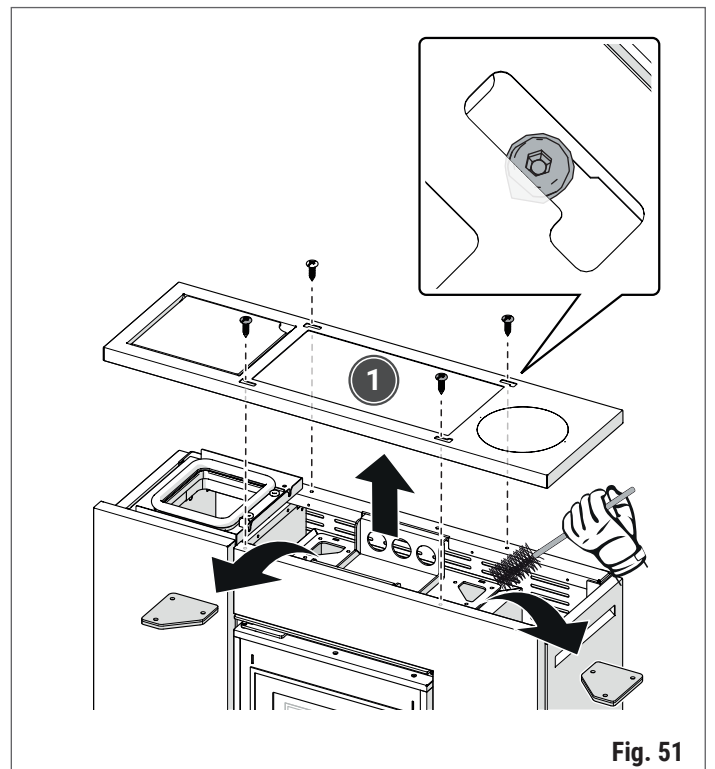


Fig. 51

## 10.13 NETTOYAGE DU PASSAGE DES FUMÉES ARRIÈRE



Fréquence de nettoyage conseillée : consulter le paragraphe « *Entretien programmé* ».

- Pour l'élimination des éventuelles cendres, consulter le paragraphe « *Élimination des cendres* ».
- MOYENS À UTILISER; aspirateur vide cendres équipé d'un filtre à maille fine pour éviter de renvoyer dans la pièce la cendre aspirée.

### KRONO - KROS

Pour effectuer le nettoyage du passage des fumées arrière, procéder comme suit:

- dévisser les vis (1) du panneau latéral gauche et le retirer

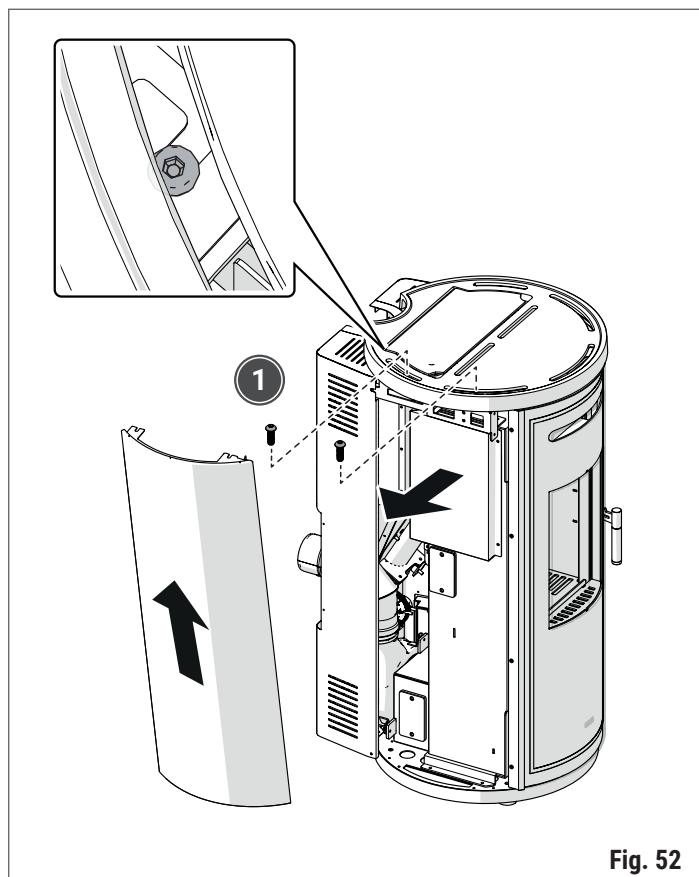


Fig. 52

- dévisser les vis
- retirer le clapet d'inspection du passage des fumées arrière
- nettoyer les passages de fumée à l'aide d'un écouvillon approprié et aspirer les résidus de combustion.

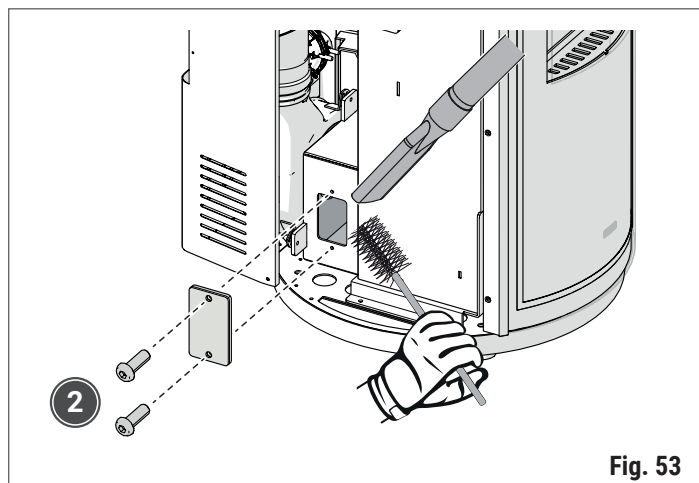


Fig. 53

### KLIN

Pour effectuer le nettoyage du passage des fumées arrière, procéder comme suit:

- ouvrir la porte frontale du compartiment technique de l'appareil
- dévisser la vis (1)

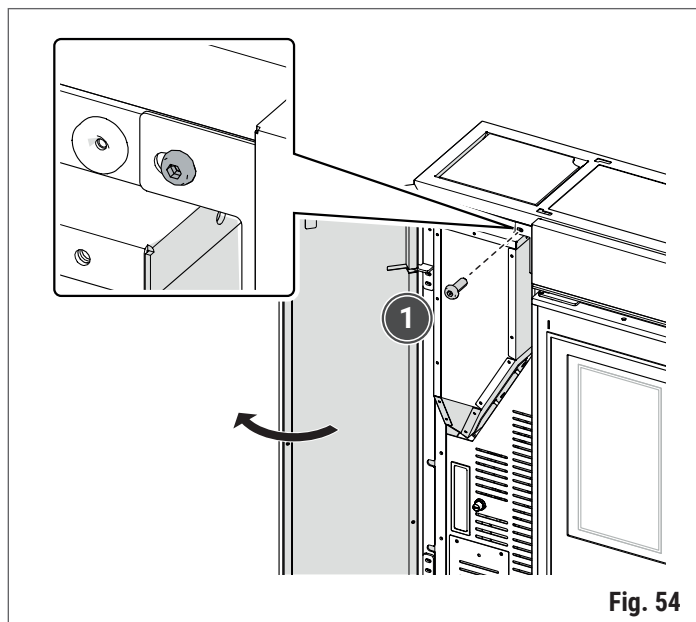


Fig. 54

- ouvrir le panneau frontal du compartiment technique
- dévisser les vis
- retirer les clapets d'inspection du passage des fumées arrière
- à l'aide d'un écouvillon, nettoyer les passages de fumée et à l'aide d'un aspirateur vide-cendres, aspirer les résidus du passage des fumées.

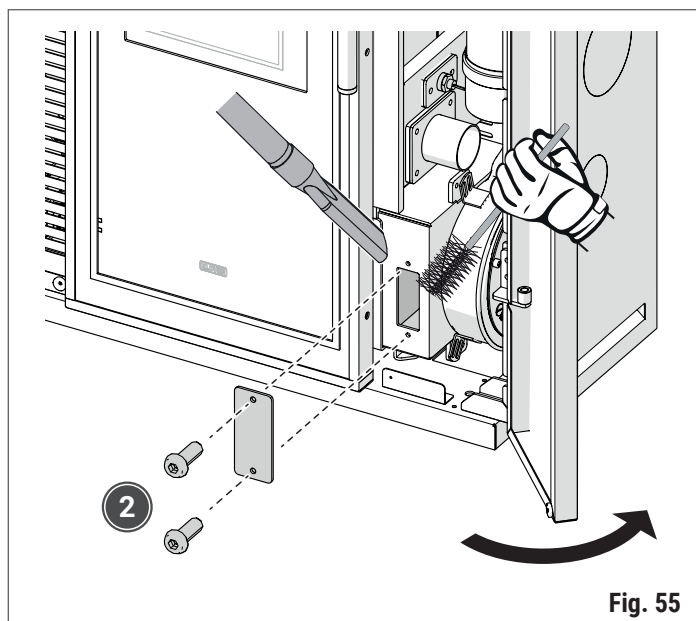


Fig. 55

## 10.14 NETTOYAGE DU CONDUIT DE FUMÉE

Le nettoyage du conduit de fumée doit être effectué en fonction de la vitesse à laquelle les saletés s'accumulent dans le système d'évacuation des fumées et, dans tous les cas, TOUJOURS au début de la saison hivernale et chaque fois que cela est nécessaire.

Le nettoyage du conduit de fumée DOIT être fait au moins une fois par an.



Fréquence de nettoyage conseillée : consulter le paragraphe « *Entretien programmé* ».

- Avant tout nettoyage, lire attentivement le chapitre « *Conduit de fumée* ».
- Pour l'élimination des cendres, consulter le paragraphe « *Élimination des cendres* ».



Le nettoyage doit être effectué **UNIQUEMENT** par un Centre d'Assistance Technique agréé KLOVER ou par un personnel qualifié.



Il est également nécessaire de vérifier l'absence d'obstruction dans le conduit de cheminée avant d'allumer l'appareil après une longue période d'inutilisation. Le non-nettoyage du conduit de cheminée pourrait compromettre le fonctionnement de l'appareil et de ses composants.

### Conduit de fumée avec raccord en « T »

Pour nettoyer le conduit de fumée équipé d'un raccord en T, procéder comme suit:

- retirer le bouchon du raccord en T et effectuer le nettoyage des conduits.

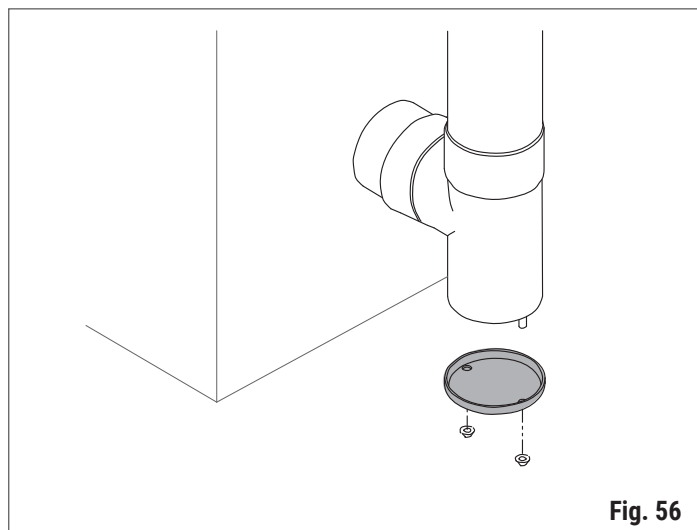


Fig. 56

## 10.15 ÉLIMINATION DES CENDRES

Les cendres issues de la combustion des pellets de bois naturel (non traités) peuvent être utilisées comme engrais pour les plantes, en veillant à ne pas dépasser 2,6 kg/10m<sup>2</sup> par an.



Les cendres doivent être placées dans un récipient en métal avec un couvercle hermétique. Ce récipient fermé doit être placé sur un support incombustible et à l'écart des matériaux combustibles jusqu'à l'extinction des braises.

- Ce n'est qu'après l'extinction complète des cendres que celles-ci peuvent être éliminées avec les déchets organiques, en veillant à ce qu'il n'y ait pas de matériaux non organiques.



Ne pas jeter les cendres vives dans la poubelle.

## 11 ALARMES - ANOMALIES - CONSEILS UTILES

### Signalisation d'alarmes, causes et remèdes possibles

Alarme	Cause	Solution possible
<b>AL 01</b> BLACK OUT	Alarme black-out. Elle se produit en cas de coupures de courant. Consulter le tableau « <b>Conditions de l'appareil après un black-out</b> ».	En cas de coupure de courant d'une durée inférieure à Pr48 (30 sec.), l'appareil reviendra immédiatement en phase de travail (en reprenant la puissance de travail configurée) dès que le courant sera rétabli.
		En cas de coupure de courant d'une durée supérieure à Pr48 (30 sec.), l'appareil se mettra en état de « STAND-BY NETTOYAGE » (état de veille) dès que le courant sera rétabli et effectuera tout le cycle d'extinction et de nettoyage jusqu'à son refroidissement. Après tout cela, le cycle normal d'allumage sera rétabli et recommencera ensuite à travailler à la puissance programmée.
<b>AL 02</b> SONDE FUMÉES	Sonde de température des fumées en panne ou débranchée.	Contacteur le Centre d'Assistance Technique agréé KLOVER.
<b>AL 03</b> REG.ENCODER	Elle se vérifie lorsque la vitesse détectée par l'aspirateur de fumées ne correspond pas à celle configurée.	Contacteur le Centre d'Assistance Technique agréé KLOVER.
<b>AL 04</b> ASPIRATEUR EN PANNE	Aspirateur de fumées ou codeur de l'aspirateur de fumées en panne. Quand le codeur (tachymètre) présent dans l'aspirateur détecte une vitesse de ce dernier égale à 0.	Contacteur le Centre d'Assistance Technique agréé KLOVER.
<b>AL 05</b> ÉCHEC ALLUMAGE	Lorsque la température minimale dans la chambre de combustion (Pr13) n'est pas atteinte dans le délai maximal du cycle d'allumage (Pr01).	Appuyer sur la touche  pendant quelques secondes pour annuler l'alarme et rétablir les conditions standard de l'appareil.
		En cas de problème d'allumage, il est conseillé de vider le brasier pour enlever les pellets qui s'y sont accumulés. Ensuite, rallumer l'appareil après avoir vidé l'accumulation des pellets non brûlés.
<b>AL 06</b> PAS DE PELLETS	Arrêt imprévu durant la phase de travail. Quand la température dans la chambre de combustion durant la phase de travail descend au-dessous du seuil minimum (Pr13).	Vérifier la présence de pellets dans le réservoir.
		Contacteur le Centre d'Assistance Technique agréé KLOVER.
<b>AL 07</b> SÉCUR. THERMIQUE	Elle se produit lorsque le thermostat de sécurité se déclenche en cas de surchauffe du réservoir à pellets (>85 °C).	Réarmer manuellement le thermostat de sécurité (voir « <b>Composants principaux</b> »). Pour réarmer, il suffit de dévisser le bouchon noir et d'appuyer sur le piston au-dessous. Quand le « clic » se fait entendre, cela signifie que le thermostat est intervenu.
<b>AL 08</b> PAS DE DÉPRESS.	Elle se produit lorsque le pressostat des fumées se déclenche en raison d'un mauvais tirage dû à un conduit de fumée sale, obstrué ou mal construit.	Vérifier et nettoyer les conduits d'évacuation des fumées si nécessaire.
	Elle se produit lorsque le couvercle du réservoir à pellets est ouvert ou mal fermé. Elle se produit si la porte est ouverte ou mal fermée pendant le fonctionnement normal.	Refermer le couvercle du réservoir à pellets s'il est ouvert. Vérifier que la porte du foyer soit bien fermée.

Chaque condition d'alarme entraîne l'extinction immédiate de l'appareil. L'état d'alarme est atteint après le délai configuré sur Pr11 (valeur réglée en usine 90") et peut être remis à zéro en appuyant sur la touche . En cas d'anomalie, contacter le Centre d'Assistance Technique agréé KLOVER, consulter la liste présente à la page « Assistance » du site web KLOVER.

## Conditions de l'appareil après un black-out

État précédent	Durée du black-out	État après rétablissement du courant
ÉTEINT	Quelconque	ÉTEINT
CHECK UP	Quelconque	CHECK UP
CHARGE PELLET	Quelconque	ALARME BLACK OUT
ATTENTE FLAMME	Quelconque	ALARME BLACK OUT
ATTENTE FLAMME / CHARGE PELLET	Quelconque	ALARME BLACK OUT
FLAMME PRÉSENTE	Durée < Pr48 (30 sec.)	FLAMME PRÉSENTE
FLAMME PRÉSENTE	Durée > Pr48 (30 sec.)	STAND-BY NETTOYAGE avec rallumage automatique après refroidissement de l'appareil
TRAVAIL (phase quelconque)	Durée < Pr48 (30 sec.)	TRAVAIL (phase quelconque)
TRAVAIL (phase quelconque)	Durée > Pr48 (30 sec.)	STAND-BY NETTOYAGE avec rallumage automatique après refroidissement de l'appareil
NETTOYAGE BRASIER	Durée < Pr48 (30 sec.)	NETTOYAGE BRASIER
NETTOYAGE BRASIER	Durée > Pr48 (30 sec.)	STAND-BY NETTOYAGE avec rallumage automatique après refroidissement de l'appareil
NETTOYAGE FINAL	Quelconque	NETTOYAGE FINAL et après refroidissement ÉTEINT
STAND-BY	Quelconque	STAND-BY

## Anomalies, causes et remèdes possibles

Anomalie	Solution possible
Présence de fumée dans la pièce.	Vérifier l'étanchéité du tuyau de fumée.
Présence de suie dans la pièce.	Vérifier l'étanchéité du tuyau de fumée.
	Vérifier le filtre de l'aspirateur vide cendres.
La vitre se salit rapidement.	Vérifier la propreté du système d'évacuation des fumées.
	Vérifier la qualité du combustible.
	Vérifier le tirage du conduit de cheminée.
Affichage du message « ÉCHÉANCE SERVICE » à l'écran.	Contactez le Centre d'Assistance Technique pour effectuer l'entretien extraordinaire du produit. (Le nombre d'heures résiduelles avant l'entretien extraordinaire est indiqué dans le Menu « ÉTAT POËLE » dans le champ « SERVICE »)
Affichage du message « APPAREIL NON TROUVÉ » à l'écran.	Vérifier le niveau de charge des piles.
	Vérifier que la distance entre la radiocommande et l'appareil ne soit pas excessive.
	Contactez le Centre d'Assistance Technique en cas d'anomalie de la carte ou de la radiocommande.

## 12 SCHÉMAS ÉLECTRIQUES

Les schémas électriques peuvent être visualisés en scannant le Code QR suivant depuis un smartphone.



[https://docs.klover.it/it/guide/help/cs-sche-x100evo\\_x-1](https://docs.klover.it/it/guide/help/cs-sche-x100evo_x-1)

## 13 TABLEAUX DES PARAMÈTRES

Les tableaux des paramètres peuvent être visualisés en scannant le Code QR suivant depuis un smartphone.



<https://docs.klover.it/it/guide/help/cs-krn-par-1>

## 14 CONDITIONS DE GARANTIE CONVENTIONNELLE

Les conditions de garantie conventionnelle peuvent être consultées en scannant le Code QR suivant depuis un smartphone.



<https://docs.klover.it/it/guide/help/cs-cgc-1>

## 15 INACTIVITÉ DU PRODUIT

À la fin de chaque utilisation saisonnière ou avant une longue période d'inactivité du produit, il est nécessaire de :

- retirer tous les pellets restés dans le réservoir, comme indiqué au chapitre « **Nettoyage du réservoir à pellets** »
- effectuer toutes les opérations de nettoyage et d'entretien indiquées dans le paragraphe « **Entretien** »

- confier la vérification, le nettoyage et l'entretien du produit et de l'ensemble du système (les conduits d'évacuation des fumées, d'aspiration de l'air comburant, l'entrée d'air extérieur, la prise d'air extérieur, les éventuels conduits d'air chaud, etc.)
- si l'appareil est équipé d'une radiocommande, retirer ses piles pour éviter toute oxydation
- débrancher l'appareil et/ou les éventuels accessoires installés de l'alimentation électrique.



**Une humidité excessive et une période d'inutilisation prolongée peuvent entraîner la formation de rouille sur certaines parties non peintes à l'intérieur du produit.**

- C'est un phénomène naturel qui ne compromet ni l'efficacité ni la durabilité du produit et qui ne doit pas être considéré comme un défaut.



**Après une période d'inactivité du produit, un problème de dilatation des matériaux et d'émanation de vapeur odorantes pourrait se présenter. Consulter le paragraphe « *Première mise en marche* ».**

## 16 ÉLIMINATION EN FIN DE VIE

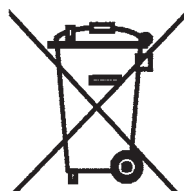
L'élimination du produit relève de la seule responsabilité du propriétaire, qui devra agir conformément aux réglementations en vigueur en matière de sécurité, de respect et de protection de l'environnement.

**Contactez les autorités compétentes pour obtenir des informations sur les réglementations locales.**

**Charger un technicien qualifié de mettre le produit définitivement hors service.**

Avant de déposer l'appareil :

- couper l'alimentation électrique (pour les appareils fonctionnant à l'électricité)
- mettre en sécurité tous les composants et les connexions du système.



Lorsque le symbole apparaît sur l'appareil ou les accessoires, ou sur leur emballage ou leur documentation, il indique que l'appareil, les accessoires, les piles/accumulateurs et les composants électriques et électroniques correspondants NE doivent PAS être considérés et éliminés comme des déchets ménagers normaux, mais doivent être apportés au point de collecte approprié pour le recyclage des équipements électriques et électroniques.

Une élimination inadéquate peut causer des dommages à la santé humaine et à l'environnement.

Il est possible de demander au distributeur de récupérer les déchets d'équipements électriques et électroniques dans les conditions et selon les modalités prévues par les réglementations nationales de transposition de la directive 2012/19/UE (pour l'Italie, voir le Décret législatif 49/2014). Contacter les autorités compétentes pour obtenir des informations sur les réglementations locales.



20 horizontal dashed lines for writing.



## **KLOVER SRL**

Via Alessandro Volta, 8  
37047 San Bonifacio (Verona)  
[www.klover.it](http://www.klover.it)  
[klover@klover.it](mailto:klover@klover.it)

---

KLOVER S.r.l. si riserva di variare in qualunque momento e senza preavviso i propri prodotti nell'intento di migliorarli senza pregiudicarne le caratteristiche essenziali.

KLOVER S.r.l. reserves the right to change its products at any time and without notice in order to improve them without compromising their essential characteristics.

KLOVER S.r.l. se réserve le droit de modifier ses produits à tout moment et sans préavis afin de les améliorer sans compromettre leurs caractéristiques essentielles.

KLOVER S.r.l. se reserva el derecho de modificar sus productos en cualquier momento y sin previo aviso con el fin de mejorarlos sin comprometer sus características esenciales.

KLOVER S.r.l. behält sich das Recht vor, seine Produkte jederzeit und ohne Vorankündigung zu ändern, um sie zu verbessern, ohne ihre wesentlichen Eigenschaften zu beeinträchtigen.

KLOVER S.r.l. behoudt zich het recht voor om haar producten op elk moment en zonder voorafgaande kennisgeving te wijzigen om ze te verbeteren zonder afbreuk te doen aan hun essentiële kenmerken.